

# Communication sur le progrès





# **Pacte Mondial:**

# Communication sur le progrès - 2012

# Le traitement et le stockage des déchets : Un métier au service de l'environnement

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs du marché français du traitement des déchets. Pour mener à bien cette mission, le Groupe s'est progressivement doté de la panoplie la plus complète d'outils performants : traitements thermiques et stockage avec valorisation énergétique, outils spécifiques pour certains déchets particuliers. Il peut ainsi prendre en charge le spectre le plus large de déchets dans les meilleures conditions de sécurité, qu'elles soient d'ordre technique, sanitaire, environnemental ou réglementaire.

Séché Environnement se caractérise par ce positionnement fort, revendiqué, original, en aval des activités de collecte, au cœur des métiers les plus exigeants des marchés du déchet.

Le Groupe traite et stocke, dans le respect de l'homme et de la nature, des flux de déchets divers et variés en provenance des industries et des ménages. Son intervention constitue le dernier maillon du cycle de vie de la production à la consommation de biens, manufacturés ou non. Ce service sans cesse renouvelé, Séché Environnement le fournit principalement à l'échelle de la France (94% de son chiffre d'affaires en 2012 de 441,9 M€) et dans les autres pays de l'Union Européenne (3%).

Les quelques 1 740 femmes et hommes qui composent le Groupe mettent leurs compétences au service de cette mission. La maîtrise de la filière des déchets, et les réponses à apporter aux nouvelles sensibilités en matière d'impact sur la santé publique, sont de leur responsabilité quotidienne.

Car aujourd'hui encore, l'approche du métier poursuit son évolution : Il s'agit moins d'intégrer les exigences du développement du durable, tâche déjà bien engagée, que de fournir des solutions environnementales qui limitent les impacts écologiques des activités économiques des clients, partagés entre collectivités locales et entreprises. Les maîtres mots en sont : lutter contre le réchauffement (gaz à effet de serre), préserver les ressources naturelles (matières premières et énergies renouvelables) et protéger la santé et l'environnement.

Métier d'intérêt général, le traitement des déchets impose plus que toute autre activité, une écoute attentive de la Société. Séché Environnement fortement impliqué aux côtés de toute partie prenante spontanément identifiée ou porteuse d'enjeux à un titre ou à un autre, sait que l'acceptation sociale de ses activités est indissociable de sa capacité à démontrer que la solution n'est pas de rejeter ses déchets hors de vue, au-delà de tout territoire perçu comme sien.



Bien au contraire, il est indispensable d'en assurer une valorisation optimale et une fin de vie irréprochable, dans le respect premier d'un cycle de vie « santé » vertueux qui, de la valorisation à l'élimination, apportera à chacun une totale sécurité. Le traitement des déchets est un des facteurs du bien-être de l'homme dans son univers, que cette notion de bien-être soit abordée au travers des maux évités (préservation de la santé, gestion des risques) ou dans une approche plus positive de vie dans un environnement sain, agréable et préservé (économies de ressources naturelles non renouvelables). Ainsi conjuguées, écologie et approche sociétale trouvent place et raison d'être dans la sphère économique.

Porté de cette prise de conscience, Séché Environnement investit depuis une vingtaine d'années dans des actions d'ouverture et de transparence, de pédagogie et d'information, en direction des populations riveraines de ses sites de traitement. Standards élevés en termes environnementaux, aspects sociaux privilégiés, symbiose sociétale promue, autant d'axes récurrents de l'action de l'entreprise soumise en permanence à l'œil critique de chacun.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale propre, le Groupe se doit de toujours de faire œuvre d'action pédagogique en particulier dans l'exercice de ses métiers, afin de bien décliner « sa » contribution au développement durable. L'analyse de ces actions initiées par l'entreprise est souvent riche d'enseignements sur la qualité de l'écoute des populations, sur l'importance d'un langage commun, sur le dialogue qui se noue de la manière la plus constructive possible entre les parties : une bonne compréhension des intérêts mutuels, un plus grand respect de chacun, sont au bout du chemin.

Cette démarche de progrès continu, nous l'avions formalisée dans ses lignes essentielles voici quelques années, en adhérant aux dix grands principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies. Elle est à présent de pleine application et nous vous en rendons compte.

Paris, le 4 juillet 2013

# Daniel BAUMGARTEN Directeur Développement Durable

Les données qualitatives, quantitatives et leurs commentaires, font l'objet pour la 8ème année consécutive d'une publication sous forme de Rapport de développement durable (au titre des exercices 2002 et 2003) et sous le nom de Rapport de responsabilité sociétale depuis 2004. Leur contenu vient compléter les documents financiers, sur les aspects sociaux, environnementaux, sociétaux et stratégiques. Bureau Veritas a vérifié la sincérité des données sociales et environnementales 2012.

Les engagements pris par Séché Environnement durant l'année sont répertoriés ci-après selon la classification du GRI3 reproduite en fin de Communication sur le Progrès, avec référence aux pages correspondantes du Rapport annuel de Responsabilité Sociétale 2012 consultable sur le site <a href="http://www.groupe-seche.com/rapportRSE2012/">http://www.groupe-seche.com/rapportRSE2012/</a>



# PACTE MONDIAL des Nations Unies





# Séché Environnement est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003.

Depuis dix ans, l'adhésion de Séché Environnement au Pacte Mondial des Nations Unies lui sert de balise, et une Charte en sept engagements formalise sa ligne de conduite en matière de Développement durable. Une charte Qualité Santé Sécurité Environnement en décline les engagements au niveau des sites et le Code de comportements et d'actions (actualisé en 2013 avec mise en place d'un « droit d'alerte » pour les salariés) concourt à mobiliser et responsabiliser individuellement tous les collaborateurs en ce domaine.



### Droits de l'homme

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence; et
- Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

## Normes du travail

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- L'abolition effective du travail des enfants : et
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### **Environnement**

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement :
- A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
- A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

# **Lutte contre la corruption**

 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.





«Aujourd'hui, le Pacte mondial constitue la plus importante initiative au monde dans le domaine de l'entreprise. [...] Il a poussé les entreprises à adopter des principes universels et à s'associer avec l'ONU pour s'attaquer aux grands problèmes. [...] Il est devenu synonyme de responsabilité des entreprises. »







# Les sept engagements

pour faire de Séché Environnement un catalyseur de la dynamique du développement durable pour ses salariés, ses actionnaires, ses riverains et ses partenaires commerciaux.

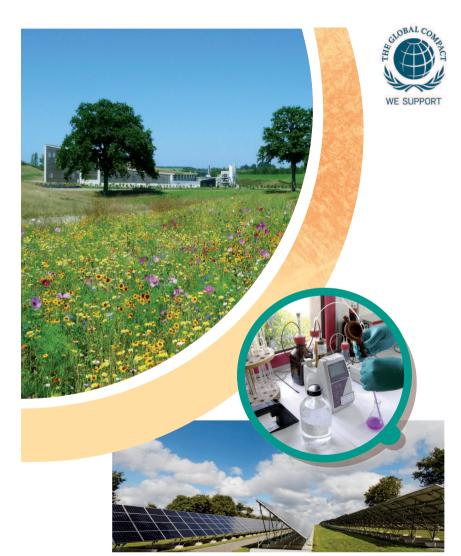
# Séché Environnement s'engage à :

- faire de la protection de l'environnement, de la santé humaine et de la responsabilité à l'égard des personnes, les conditions de sa pérennité.
- promouvoir, à l'intérieur de ses établissements, une véritable attitude de développement durable, impliquant la primauté du dialogue social, la sensibilisation et la formation de son personnel au développement durable et une organisation interne en relation avec cet objectif.
- agir en ambassadeur du développement durable auprès de ses clients et de ses fournisseurs, afin de promouvoir, dans les modes de production comme dans les modes de consommation, un développement durable.

# Charte de développement durable

- se comporter en entreprise citoyenne et responsable menant une politique de transparence, d'amélioration continue et de concertation, intégrant les attentes légitimes des parties prenantes, en étant à l'écoute des évolutions de la société.
- contribuer à la recherche et à privilégier le développement de filières de traitement de déchets eco-efficaces et toujours plus sûres en termes d'impact sur la santé et l'environnement.
- respecter et même à anticiper les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, en appliquant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable.
- faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur la règle fondamentale de ses démarches commerciales.

Joël Séché, Président-Directeur Général







# POLITIQUE QSSE Qualité Santé Sécurité Environnement

- La politique Santé, Sécurité et Environnement du groupe est fondée sur le respect de la personne et de son environnement.
- La maîtrise et la prévention des risques exigent des équipes capables de les identifier, de les évaluer, de proposer des solutions et de mettre en œuvre les mesures retenues : maîtrise et prévention s'inscrivent dans des principes managériaux issus des fondamentaux de la Qualité totale (Q).
- Cette maîtrise et cette prévention contribuent à l'amélioration des performances globales de Séché Environnement.
- L'objectif majeur consiste à éviter l'accident, la maladie, la pollution accidentelle en tout lieu et à tout instant. Les personnes, les biens de l'entreprise et son environnement sont pareillement concernés.

Atteindre un tel objectif suppose une vigilance de chaque instant. Tout mettre en œuvre pour atteindre «zéro» accident, «zéro» maladie professionnelle, «zéro» pollution est un impératif.

- Notre exigence et notre professionnalisme nous permettent jour après jour de nous rapprocher de ces cibles ambitieuses.
- C'est à chacun des sites qu'il appartient de définir les objectifs, les points d'étape et les contrôles nécessaires à mettre en place afin de piloter l'amélioration continue attendue.
- Le réseau (Q)SSE est à leur disposition pour les accompagner tout au long cette démarche.
- Seul l'engagement de chacun permettra au Groupe dans son ensemble de mener à bien cette politique ambitieuse en matière de (Q)SSE.



Joël Séché, Président-Directeur Général Mai 2013











Éléments d'informations requis pour un reporting

développement durable Dans le cadre du GRI



Séché Environnement est coté sur EURONEXT Paris et à ce titre publie des indicateurs sociaux et environnementaux consolidés conformément aux prescriptions de l'article 116 du Code de Commerce depuis 2002, puis de l'article 225 de la loi n° 2010-788 à compter de 2012. Les informations relatives aux rejets sont données conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 avril 2002.

Cette volonté de transparence en exposant les données les plus pertinentes et les plus significatives des impacts de l'activité a conduit pour l'exercice 2012 à adopter les règles suivantes :

- Le périmètre est constitué de la maison-mère Séché Environnement SA et de ses filiales françaises contrôlées majoritairement à fin 2012, et consolidées en méthode globale. Les implantations à l'international (environ 6,0 % du chiffre d'affaires 2012 et 5,9 % des effectifs) ne font pas l'objet à ce jour de collecte de données sociales et environnementales.
- Entrées dans le périmètre en cours d'année, les délégations de service public d'incinération Alcea (Nantes 44) et l'installation de méthanisation de Scherwiller (68), ainsi que Triadis Services Béziers acquis en 2012 n'entreront dans le périmètre des données environnementales qu'en 2013 (car flux partiels sur l'exercice). Ils sont cependant repris d'ores et déjà dans les données relatives aux effectifs de clôture dès 2012. De même, l'incinérateur d'Oléron n'a intégré le périmètre de consolidation environnementale qu'en 2012 alors qu'il figurait dans les indicateurs sociaux de fin décembre 2011.
- Les données environnementales du présent rapport sont issues des déclarations faites régulièrement par les sites industriels aux administrations compétentes (DREAL, DASS, Agences de l'Eau) qui en assurent la tutelle et le contrôle. Ces données proviennent de mesures, réalisées soit en interne (autocontrôles), soit par des organismes agréés. Les résultats de ces mesures sont régulièrement consignés depuis plusieurs années (7 ans) dans un logiciel de reporting environnemental, et surveillés tant au niveau de chaque site qu'au niveau national.

Certaines erreurs de reporting sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Un seuil de matérialité de 5 % sur la valeur de l'indicateur concerné est retenu par défaut pour les ajustements de données sur les exercices antérieurs identifiés au cours de l'exercice sous revue.

Les données environnementales et sociales ont fait l'objet d'un audit spécifique par Bureau Véritas. Elles font l'objet d'une restitution exhaustive et commentée dans le rapport responsabilité sociétale publié chaque année par le Groupe.

Pour établir sa gouvernance d'entreprise, Séché Environnement s'appuie sur des principes et des standards reconnus et codifiés, qui lui servent à établir son propre référentiel, sans risquer d'être suspecté de dérive médiatique vers les seuls points qui pourraient servir l'entreprise. C'est la raison pour laquelle Séché Environnement rend compte de son activité selon la grille de reporting du GRI3. Cette grille de reporting sert également de tableau de correspondance avec les dix principes du Pacte Mondial et la norme ISO 26000 (questions centrales et domaines d'action).

# Attestation des indicateurs Rapport de responsabilité sociétale de Séché Environnement Exercice clos le 31 Décembre 2012

A la demande de Séché Environnement, et en application de sa politique développement durable, Bureau Veritas a mis en œuvre les procédures décrites ci-après, en vue d'attester les valeurs relatives à l'exercice, clos le 31 Décembre 2012, des indicateurs environnementaux, sécurité et sociaux de Séché Environnement.

Ces tableaux ont été préparés sous la responsabilité des services ressources humaines, environnement et sécurité du Groupe. Ils concernent tous les sites industriels français du Groupe. L'objectif des travaux de Bureau Veritas était de s'assurer de la sincérité de l'ensemble des chiffres présentés dans ces tableaux, pour les 12 mois correspondant à l'année 2012.

Les procédures suivantes ont été mises en œuvre :

- Sur une base représentant les différentes activités, Bureau Veritas a revu sur place à Beaufort (Triadis
  Services et Speichim Processing) et à Strasbourg (SENERVAL) par sondage, les valeurs présentées par les
  sites en les rapprochant de pièces justificatives et en vérifian les différentes hypothèses et formules de calcul.
- Bureau Veritas a revu, par sondages, la fiabilité des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données environnementales et sociales.
- Bureau Veritas a revu la correcte centralisation et totalisation des chiffres issus du reporting interne développement durable de chaque site dans les tableaux.

Sur la base des travaux effectués, Bureau Veritas est d'avis que les informations décrites ci-dessus relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sont sincères.

Paris, le 22 Mars 2013.

**Bureau Veritas** 

Frédéric CAILLAUD

Directeur Agence Fygiène, Sécurité et Environnement Ile De France



Siège social : 67/71 Boulevard du Château - 92571 NEUILLYSUR SEINE CEDEX - www.burgauveritas.fr Société Anonyme au capital de 13 112 282,12 Eures - RCS Nanterre B 776 690 821 Toute reproduction intentile - Copyright Bursau Veritas



Non applicable : Groupe concerné mais indicateur hors périmètre.

Non pertinent : Groupe non concerné.

Non renseigné : Pas de donnée ou indicateur indénombrable.

Indicateurs GRI3 principaux: sur fond tramé Indicateurs GRI3 secondaires: sur fond blanc

# sommalre

- Profil et stratégie
- Économie
- Environnement
- Emploi, relations sociales et travail décent
- Droits de l'Homme
- Société
- Responsabilité du fait des produits

# PROFIL et stratégie Séché environnement Séché global solutions

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	



		tégie et analyse		
				Séché Environnement s'inscrit au cœur des préoccupations de développement durable, à travers le traitement des déchets qui est un des facteurs nécessaires au bien-être de l'homme dans son univers. Ses collaborateurs et son outil industriel lui permettent d'accompagner ses clients en leur proposant une prise en charge globale et optimisée de leur problématique environnementale dans leur contexte propre d'évolutions techniques, économiques et environnementales.
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie	6.2		Pour Séché Environnement, né peu avant la publication du rapport de Gro Harlem Bruntland posant les notions de base du Développement Durable dans son rapport aux Nations Unies, et démarrant ses activités sur une telle vision de l'avenir, le Développement Durable a toujours fait partie intégrante de la nature de l'entreprise, de son éthique, et par là même du comportement de son personnel.
				Depuis sept ans, l'adhésion de Séché Environnement au Pacte Mondial des Nations Unies lui sert de balise, et une Charte en sept engagements formalise sa ligne de conduite en matière de Développement durable. Adossée à ces grands engagements pris au plus haut niveau du Groupe, sa culture managériale de proximité se décline au quotidien (en fonction des métiers et contextes) à travers une Charte « Qualité Santé Sécurité Environnement », et par un « Code de comportements et d'actions » qui concourt à mobiliser et responsabiliser individuellement tous les collaborateurs en ce domaine.
				Le Groupe a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.
				Risques industriels et écologiques
				L'activité de Séché Environnement comporte des risques industriels en tous points comparables à la majorité de ceux rencontrés dans l'industrie avec toutefois des spécificités fortes :
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs	6.2	24 à	une présence régalienne particulièrement marquée, preuve du degré d'implication des pouvoirs publics en matière d'élimination des déchets ;
		0.2	27	un risque de pollution reposant sur la nature même des substances traitées par définition très variées.
				<u>Risques réglementaires</u>
				Cette activité est soumise à un cadre réglementaire strict fixant des normes minimales en matière de collecte et de traitement des déchets.
				Les grands principes législatifs

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché ghabat substitute
				Le Code de l'environnement regroupe dans le livre V "Prévention des pollutions, des risques et de nuisances", l'ensemble des textes législatifs liés à la gestion des déchets et aux obligations d'élimination faites à tous les producteurs. Il intègre notamment les deux lois fondatrices en matière de déchets en France  • la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 posant le principe du "pollueur – payeur", modifiée par la loi du 12 juillet 1992 sur l'élimination des déchets et la récupération des matériaux;  • la loi n° 76-633 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, qui constitue le cœur du dispositif légal de prévention des risques et des pollutions engendrées par les activités industrielles.  Le cadre législatif institue les principes suivants:  • Responsabilité du producteur : le producteur de déchet est responsable de ses déchets de la collecte à l'élimination finale. Les déchets dangereux doivent être traités séparément (article L.541-1 du Code de l'environnement). Par ailleurs, toute entreprise doit pouvoir, à la demande de l'administration, justifier de l'origine, la nature, les caractéristiques, les quantités, la destination et les modalités d'élimination de ses déchets. (article L.541-2 du Code de l'environnement);  • Planification : institués par la loi du 1er juillet 1992, les plans ont pour but la programmation et la gestion des moyens d'élimination des déchets sur le territoire national. Les plans départementaux, ou interrégionaux concernent les déchets industriels dangereux;  • Le financement : la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est perçue sur le traitement des déchets, à l'exception de la valorisation matière. Cette taxe est majorée pour les sites de stockage non autorisés. Les sites certifiés profitent à l'inverse d'une réduction de taux de TGAP;  • Les transports : le transport des déchets dangereux doit répondre aux normes ADR (Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par la route), qui définisse

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché André soutémes
				Les autorisations préfectorales d'exploiter des centres de stockage répondent aux exigences de l'arrêté du 9 septembre 1997 sur les installations de stockage de déchets ménagers et assimilés (fixant des normes d'exploitation et imposant le captage et le traitement des rejets), de la Directive du 26 avril 1999 uniformisant en Europe les normes techniques et environnementales (déjà anticipé en France par les textes nationaux) ainsi que de l'arrêté ministériel du 30 décembre 2002 relatif au stockage des déchets dangereux. Par ailleurs, depuis le 1er juillet 2002 (loi Lalonde de 1992), seuls les déchets ultimes sont susceptibles de stockage. L'exploitant du centre de stockage a des responsabilités croissantes (création d'une bande d'isolement de 200 mètres autour du site de stockage; renforcement des règles d'admission des déchets sur les sites et traçabilité; surveillance des sites pendant une durée minimale de 30 ans après leur exploitation; constitution de garanties financières afin d'assurer le respect des obligations de remise en état du site après la fin de l'exploitation).  Les autorisations préfectorales d'exploiter les unités d'incinération sont quant à elles soumises aux exigences de la Directive européenne du 4 décembre 2000 harmonisant et renforçant les règles applicables à l'incinération des déchets transposée en droit français par deux arrêtés du 20 septembre 2002, fixant une échéance d'application obligatoire au 28 décembre 2005. Par ailleurs, des investissements d'anticipation sont consentis par les traiteurs de déchets dans le cadre des nouvelles normes européennes applicables aux rejets atmosphériques, aux effluents aqueux, à l'émission de dioxines et furanes par les installations d'incinération.  Leur objectif est d'accroître les performances techniques en matière de limitation des émissions et d'assurer leur contrôle permanent (normes plus sévères portant sur les poussières, les métaux lourds, le monoxyde d'azote, les dioxines; seuils limites pour les rejets dans l'eau afin d'éviter tout transfe

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché Addut southing
				conformément à l'article 14-2 de la loi de 1976, les communes intéressées, leurs groupements ou les tiers peuvent déférer à la juridiction administrative, dans le cadre d'un recours de plein contentieux, une autorisation d'exploiter une installation classée délivrée par le préfet, en raison des inconvénients et charges que le fonctionnement d'une installation classée peut présenter pour l'environnement.
				Dans ce contexte réglementaire, le groupe est exposé d'une part au risque de renforcement des prescriptions légales et réglementaires (qui pourrait induire des coûts et investissements importants de nature à obérer la rentabilité de l'activité) et d'autre part à la suspension voire au retrait ou au non renouvellement des autorisations d'exploiter.
				La maîtrise de la conformité réglementaire mise en place par Séché Environnement découle tout à la fois d'une veille réglementaire permanente, de la participation à des groupes de travail au niveau professionnel en vue de devancer les réglementations et d'audits réglementaires par des agents spécialement formés, relatifs à la bonne application des règles.
				La politique de qualité conduite par Séché Environnement, matérialisée par le système de management visant l'organisation elle-même (ISO série 9000), l'environnement (ISO série 14000) ainsi que la santé et la sécurité (OSHA 18001) est détaillée dans des manuels adaptés aux caractéristiques de chaque site et déclinant la politique QSSE du Groupe.
				La bonne intégration des sites dans leur environnement tant écologique qu'économique ou humain est un souci constant marqué par la présence d'écologues chargés d'y veiller en permanence. Les contacts qu'il assure avec le voisinage proche et la Société civile en général permettent au Groupe de mesurer la validité des efforts de l'entreprise en ce domaine.
				Il convient de noter que la Société n'a pas eu connaissance au cours de l'exercice 2010, d'une quelconque action qui pourrait être le prémisse d'un éventuel recours qui s'insérerait quoiqu'il en soit dans une procédure interactive permettant à la Société de mettre en œuvre des mesures correctives visant à satisfaire les éventuelles requêtes de tiers ou du préfet.
				Risques environnementaux.
				Par son activité, Séché Environnement peut générer deux natures de pollution possible : "accidentelle" d'une part, "chronique" d'autre part :
				les pollutions "accidentelles" font l'objet d'une couverture via le programme d'assurance du Groupe (responsabilité civile – atteinte à l'environnement);
				• les pollutions "chroniques" correspondent aux pollutions que l'accumulation de polluants au-delà d'une charge critique propre à chaque récepteur peut induire.

			(2)	
	Profil et stratégie Libellé GRI 3	irales	ans Référence	Données Séché Environnement
Code GRI3	Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Séché environnement seché global solutions
				Qu'elle soit accidentelle ou chronique, le Groupe met en œuvre les contrôles nécessaires à la détection de toute pollution : tous les sites du Groupe bénéficient d'une surveillance organisée des impacts et effets de leurs rejets — qu'ils soient liquides, solides ou gazeux. Des études faunistiques et floristiques sont par ailleurs réalisées de façon régulière, soit lors de renouvellement ou d'extension, soit à la demande des pouvoirs publics, soit pour satisfaire les légitimes demandes des commissions locales d'information et de surveillance imposées ou créées à l'initiative du Groupe.
				Un dispositif de réduction des impacts lors d'événements accidentels a été mis en place dans le Groupe. Ce dispositif comprend des organisations permettant de protéger le personnel, les populations et l'environnement lors d'accidents. Suivant la taille du site et la réglementation applicable, ces dispositifs s'appellent plan interne de secours, ETARE (ETAblissement REpertorié), POI (Plan d'Opération Interne) ou PPI (Plan Particulier d'Intervention).
				Les informations disponibles au jour d'établissement du présent document permettent de préciser que Séché Environnement n'a pas connaissance de pollutions générées par les activités du Groupe et pour lesquelles les mesures nécessaires n'ont pas été prises pour en assumer la complète résorption.
				Risques politiques ou liés à l'activité internationale
				La nature des activités ainsi que leur implantation géographique à travers le monde (bien que restan centrée sur l'Europe), exposent le Groupe à certains risques d'instabilité politique et économique.
				Au jour de l'établissement du présent document, Séché Environnement n'a pas connaissance de risques de nature politique pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situatior financière ou les résultats du Groupe.
				Risques financiers
				Les risques financiers auxquels le Groupe estime être exposés ainsi que les modalités de gestion de ces risques sont exposés dans le document de référence.
				Risques liés aux tiers
				La Société estime ne pas avoir de dépendance spécifique à l'égard de l'un de ses clients, ni à l'égard de ses fournisseurs.
				Dépendance du Groupe à l'égard de brevets et licences

Séché Environnement n'a aucune dépendance à l'égard de brevets et de licences.

# Profil et stratégie Code Libellé GRI 3 GRI3

Global Reporting Initiative Questions centrales Domaine d'action ISO 26000

Localisation dans Document de Référence (page)



	2 Profil de l'organisation					
2.1	Nom de l'organisation		30	Séché Environnement		
2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes		10/11	Séché Environnement est l'un des principaux opérateurs français du traitement et du stockage de tous les types de déchets (hors radioactifs). Depuis avril 2007, Séché Environnement détient également une participation de 33% dans le Groupe Saur, 3 <sup>ème</sup> intervenant dans le secteur de l'Eau et de la Propreté en France.		
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises		72	Seché Environnement SA   100,00%   Séché Environnement   100,00%   Séché Environnement   100,00%   Si,00%   S		

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché global saturions		
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation		30	Les Hêtres – 53811 Changé (France)		
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays où soit l'exploitation est majeure, soit les questions relatives au développement durable traitées dans le rapport s'avèrent particulièrement pertinentes		61	Les activités du Groupe se concentrent sur la France avec 94 % du chiffre d'affaires consolidé.  A l'international, les filiales opèrent :  en Espagne sur les métiers de la régénération de solvants  en Allemagne sur les métiers de traitement des gaz  en Hongrie sur le métier du traitement des déchets dangereux  en Amérique latine sur les métiers de prétraitement, prescriptrices d'activité pour les installations de traitement en France.		
2.6	Nature du capital et forme juridique		30/91	Société Anonyme cotée en Bourse sur EURONEXT Paris depuis 1997		
2.7	Marchés où l'organisation opère		10	Marchés publics et marchés privés relatifs à l'environnement, en particulier ceux liés à la gestion es déchets (dangereux ou non) en vue de leur valorisation et de leur traitement en sécurité pour les hommes et l'environnement		
2.8	Taille de l'organisation		60/96	Chiffre d'affaires 2012 de 441.9 M€, effectif de 1740 salariés dont 1632 en France		
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période de reporting			Néant		
2.1	Récompenses reçues au cours de la période de reporting			Lauréat du Prix de la Stratégie d'Entreprise 2012 Trophée Sécurité 2012 pour Séché Eco-Services		
	3 Paramètres du rapport					
3.1	Période considérée (par exemple exercice comptable, année calendaire) pour les informations fournies			Exercice comptable, année civile 2012		
3.2	Date du dernier rapport publié le cas échéant			Année 2011		
3.3	Cycle considéré (annuel, biennal, etc.)			Annuel		

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché environnement Soché global natuline
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		5	Responsable de la communication financière : Jean Geissler (Directeur Administratif et Financier)
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport			Non renseigné
3.6	Périmètre du rapport (pays, divisions, filiales, installations en crédit-bail, coentreprises, fournisseurs, par exemple), voir pour plus amples informations le Protocole GRI sur le périmètre		61	Le périmètre est constitué de la maison-mère Séché Environnement SA et de ses filiales françaises contrôlées majoritairement à fin 2011, et consolidées en méthode globale. Les implantations à l'international (environ 6 % du chiffre d'affaires 2012 et 6 % des effectifs) ne font pas l'objet à ce jour de collecte de données sociales et environnementales
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport			Non pertinent
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre et/ou d'une organisation à l'autre			Informations considérées non significatives à l'échelle du Groupe
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul, y compris les hypothèses et techniques à l'origine des estimations appliquées au renseignement des indicateurs et autres informations figurant dans le rapport		95	Les données environnementales, sociales et sociétales correspondent à une vision économique de Séché Environnement tel que constitué en 2012 en France. Elles comportent les renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux de l'activité du Groupe, ainsi que prévu par le décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce et modifiant le décret n° 67-236 du 27 mars 1967 sur les sociétés commerciales. Les informations relatives aux rejets mentionnés dans cet article du Code de commerce sont données conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 avril 2002.  Cette volonté de transparence en exposant les données les plus pertinentes et les plus significatives des impacts de l'activité ont conduit pour l'exercice 2012 à adopter les règles suivantes :  Les données environnementales du présent rapport sont issues des déclarations faites régulièrement par les sites industriels aux administrations compétentes (DREAL, DASS) qui en assurent la tutelle et le contrôle. Ces données proviennent de mesures, réalisées soit en interne (autocontrôles), soit par des organismes agréés.
3.1	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation		95	<ul> <li>Les données sociales sont calculées selon les normes en vigueur en France pour l'établissement du bilan social.</li> <li>Certaines erreurs de reporting sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Un seuil de matérialité de 5 % sur la valeur de l'indicateur concerné est retenu par défaut pour les ajustements de données sur les exercices antérieurs identifiés au cours de l'exercice sous revue</li> </ul>

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global  Reporting	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement			
	initiative	Questi Domai ISO 26	Localis Docun (page)	Sister glabat satulions			
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport		91	Entrée dans le périmètre en 2012 de l'incinérateur d'Oléron.			
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport			Non renseigné			
3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport par des personnes externes à l'organisation. Si cela ne figure pas dans le rapport de validation accompagnant celui de développement durable, expliquer l'objet et la base de toute validation externe fournie. Exposer également la relation existant entre l'organisation rédigeant le rapport et le/les expert(s) vérificateur(s)	7.5.3	3/4	Les données environnementales, sociales et de sécurité ont fait l'objet d'un audit spécifique par Bureau Véritas.  Elles font l'objet d'une restitution exhaustive et commentée dans le rapport responsabilité sociétale publié chaque année par le groupe.  Les comptes sont quant à eux audités par KPMG et ACOREX AUDIT.			
	4 Gouvernance, engagements et dialogue						
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance, responsables de tâches spécifiques telles que la définition de la stratégie ou la supervision de l'organisation	6.2	37 à 39	Le Conseil d'administration délibère sur toutes les questions majeures de la vie du Groupe. Plus particulièrement :  il fixe les principes essentiels de comportement et d'action qui doivent prévaloir en toutes circonstances au sein du Groupe et demande compte rendu de leur application. A ce titre, il a défini, dans le cadre de l'élaboration d'une charte de développement durable, 7 engagements qu'il s'attache à promouvoir au sein du Groupe. De même, il a établi et diffusé un code de déontologie boursière et nommé un déontologue au sein du Groupe ;  il définit les objectifs stratégiques du Groupe, en accord avec l'actionnaire majoritaire et Président-directeur général ;  il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie ;  il contrôle la gestion de la Société et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché.  Travaux et mode de fonctionnement du Conseil d'administration  Le Conseil d'administration  Afin de remplir les objectifs qu'il s'est assigné, le Conseil d'administration de la Société a adopté un mode de fonctionnement garantissant une prise de décision éclairée.  Le Conseil d'administration se réunit régulièrement sur tous les sujets dont il a la responsabilité, et chaque administrateur est informé du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun. Tout changement dans l'agenda initial fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux administrateurs. Ils ont également la possibilité de se faire représenter.  Le Conseil d'administration est réuni sur convocation de son Président, ou s'il ne s'est pas réuni depuis			

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Siche gehad anneline
				plus de deux mois sur convocation d'au moins 1/3 de ses membres. Sur l'exercice 2010, le Conseil n'a été convoqué que par le Président.  L'ordre du jour est communiqué dans des délais permettant à chaque administrateur une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé, au cours duquel tous les administrateurs ont la possibilité de poser toutes les questions nécessaires à leur bonne compréhension :  de la stratégie de la Société et du Groupe ; de l'activité. Notamment, un point est effectué en Conseil chaque trimestre. Le budget est également présenté au Conseil d'administration ; de l'information financière diffusée par le Groupe aux actionnaires et au marché ; de toutes les questions diverses relevant de la responsabilité du Conseil d'administration.  Les séances sont présidées par le Président ou, en son absence, par un administrateur choisi par ses collègues pour chaque séance.  Au cours de l'année 2011, le Conseil d'administration de Séché Environnement s'est réuni 4 fois sur 4 réunions planifiées. Le taux de présence moyen (tenant compte des administrateurs présents et représentés) sur l'ensemble des réunions s'est élevé à 100%. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :  examen des comptes consolidés annuels (31/12/10), et semestriels (30/06/11), et délibérations sur les obligations qui lui incombent en la matière ; examen de l'activité trimestrielle ; examen des projets de développement ; examen des projets de développement ; examen des dossiers significatifs d'acquisition et d'optimisation juridique à leurs différents stades d'avancement ; préparation des résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires.  Les comités spécifiques  Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionnairat familial prédominant, un nombre limitée d'administrateur et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil d'administrateur et une présidence exercée par le principal actionnaire. Le Conseil d'administration ne s'est pas encore dôté de comités

Coo GR		Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché glubar ratultina
				<ul> <li>un Comité d'audit (composé de 3 membres) qui veillera à l'exactitude et la sincérité des comptes consolidés du Groupe, à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires, ainsi qu'au management des risques. Il aura par ailleurs également un rôle consultatif sur tous les sujets relatifs à l'environnement;</li> <li>un Comité stratégique et d'investissement (composé de 5 membres), qui veillera à assister le Conseil d'administration sur l'élaboration du plan d'affaires glissants à trois ans et du budget prévisionnel annuel d'exploitation et d'investissement du Groupe.</li> <li>L'animation quotidienne</li> <li>L'animation quotidienne de la stratégie du Groupe est assurée par les principaux dirigeants du Groupe sous la direction de Joël Séché. Une réunion est organisée chaque semaine afin de permettre une optimisation de la conduite du Groupe concernant l'activité, le développement de projets, les finances et les ressources humaines. Ces réunions permettent le pilotage de l'ensemble des activités opérationnelles stratégiques et optimise l'allocation des investissements. Chacun prend, au quotidien, les mesures nécessaires au sein de son domaine d'intervention pour assurer la mise en œuvre des orientations préconisées dans le cadre de ces réunions. Chacun en rend compte devant ses pairs.</li> </ul>
4.2	Indiquer si le président du conseil d'administration (ou assimilé) est aussi un administrateur exécutif (et dans ce cas, indiquer ses fonctions dans l'organigramme de l'organisation et les raisons d'être de cette disposition)		36	Le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Président Directeur Général. Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché et aucune limitation formelle n'a été apportée à ses pouvoirs de Directeur général. Ce choix de mode de gouvernance est lié à la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe avec un actionnariat familial prédominant.
4.3	Pour les organisations ayant un système de conseil d'administration (ou assimilé) à organe unique, indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs		37	Le Conseil d'Administration est composé de 5 membres dont 2 sont administrateurs indépendants
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration (ou assimilé)			Non renseigné
4.5	Lien entre les rémunérations des membres du conseil d'administration (ou assimilé), des cadres supérieurs et des cadres dirigeants (y compris les indemnités de départ) et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)		99	Les rémunérations ne comportent aucune part variable, ni aucune attribution d'actions gratuites ou de stock-options.
4.6	Processus mis en place par le conseil d'administration (ou assimilé) pour éviter les conflits d'intérêt			Non renseigné

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché Andrée Managinese	
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du conseil d'administration (ou assimilé) pour décider des orientations stratégiques de l'organisation en matière de questions économiques, environnementales et sociales		39	e rôle du Conseil d'administration ainsi que son fonctionnement ne sont à ce jour pas formalisés dans un eglement intérieur. Par ailleurs, le Conseil d'administration n'a à ce jour pas procédé à l'examen de son lode de fonctionnement	
4.8	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation sur sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique		26/37/ 40	Signataire depuis 2003 du Pacte Mondial des Nations Unies, le Groupe assoit son organisation sur une Charte du Développement Durable (niveau Groupe), déclinée en Politique QSSE (qualité santé sécurité environnement) au niveau des sites de production, et en Codes de comportement et d'action pour les salariés pris individuellement. Cet arsenal de codes est complété par un Code de Déontologie Boursière qui s'adresse à toute personne pouvant avoir de près ou de loin connaissance d'informations confidentielles dont l'utilisation serait susceptible d'influencer les marchés boursiers.	
4.9	Procédures définies par le conseil d'administration (ou assimilé) pour superviser la manière dont l'organisation identifie et gère sa performance économique, environnementale et sociale, et notamment les risques, opportunités, ainsi que le respect des normes internationales, des codes de bonne conduite et des principes		40 à 45	Définition du contrôle interne Séché Environnement, en se référant au cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers définit le contrôle interne comme l'ensemble des dispositifs mis en place au sein de son organisation visant à assurer  que l'activité du Groupe et des acteurs de l'entreprise s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur;  que chacun agit en application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale; un bon fonctionnement des processus internes et notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, à l'efficacité des opérations et l'utilisation efficiente des ressources; la fiabilité des informations financières.  Le contrôle interne s'appuie au sein du Groupe tout à la fois sur des procédures et pratiques destinées à garantir l'application des politiques définies, que sur une prise de conscience de l'ensemble des acteurs de leur responsabilité dans l'organisation et la fiabilité du contrôle interne. Il s'applique à l'ensemble des filiales sur lequel le Groupe exerce un contrôle exclusif.  Toutefois, comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne mis en place dans l'organisation actuelle de l'entreprise et du Groupe ne peut apporter l'assurance absolue que par son existence, tous les risques sont éliminés et on ne peut exclure la possibilité que certains contrôles soient contournés ou outrepassés.  Organisation générale du processus de contrôle interne dans la Société L'architecture du contrôle interne de la Société s'appuie sur cinq composantes majeures, détaillées ci- dessous.  L'environnement de contrôle interne : Un corpus de valeurs communes impliquant chaque acteur de l'entreprise  La mise en œuvre, la pérennité et l'efficacité du processus de contrôle interne au regard des objectifs qui	

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché glubal naukhnu
				lui sont assignés, est l'affaire de tous les acteurs de l'entreprise. Ceux-ci garantissent, d'une part par le respect des procédures, d'autre part par la remontée des anomalies éventuellement constatées, une évaluation permanente des processus et une amélioration de leur efficience.  La démarche de contrôle interne du Groupe se fonde donc sur un système de valeurs affiché, mettant l'accent sur le comportement responsable de tous les acteurs de l'entreprise. Elle a vocation à s'appliquer dans toutes les sociétés contrôlées ou dans lesquelles le Groupe maîtrise la gestion opérationnelle. L'importance pour le Groupe d'un comportement responsable de ces acteurs a été particulièrement mise en exerque dans sa démarche de développement durable : en effet, Séché Environnement, qui se veut une entreprise citoyenne, a pleinement pris la mesure de son utilité sociétale et de l'empreinte de son activité dans les sphères économiques, environnementales, sociales et sociétales. Cette prise de conscience l'a conduite à définir clairement les engagements que toutes ses composantes doivent contribuer à décliner.  Elle a notamment conduit à la formalisation d'une charte de développement durable ainsi que de sept engagements forts qui, déclinés en code de comportement et d'action accessible à tous, ont permis d'apporter à chacun des acteurs du Groupe les repères de son action et la responsabilisation de ces derniers sur les enjeux de celle-ci. Ce code de comportement et d'action a été complété, début 2005, par un code de déontologie diffusé auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise disposant ou pouvant disposer d'informations confidentielles et/ou privilégiées.  Une organisation mélant étroitement une centralisation des fonctions transversales et une décentralisation des fonctions opérationnelles  La sensibilisation des acteurs du Groupe au contrôle interne est assurée par un environnement favorisant une définition et une animation centralisée des orientations stratégiques, des fonctions transversales et des procédures et p

# Localisation dans Document de Référence (page) Données Séché Environnement Questions centrales Domaine d'action ISO 26000 Profil et stratégie Libellé GRI 3 Code GRI3 concernés. Pour autant, la gestion opérationnelle des filiales du Groupe reste décentralisée sur les directeurs de site et chacun est responsabilisé aux enjeux de sa fonction en terme de contrôle interne. Cette décentralisation repose sur des délégations de pouvoir définies dans les statuts des filiales du Groupe. Chaque directeur de site a à rendre compte de l'utilisation faite de ces délégations de pouvoir auprès de la Direction générale. Management des risques Le management des risques est au cœur de la démarche du Groupe, tant en termes de développement durable que de contrôle interne. Les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté étant de différentes natures (industriels et écologiques, politiques ou liés à l'activité internationale, financiers), les processus de détection, d'analyse et de résolution sont multiples. Concernant les risques industriels, l'activité du Groupe est marquée par une présence régalienne forte, preuve du degré d'implication des pouvoirs publics en matière d'élimination des déchets. La maîtrise de la conformité réglementaire mise en place par Séché Environnement découle tout à la fois d'une veille réglementaire permanente, de la participation à des groupes de travail au niveau professionnel en vue de devancer les réglementations et d'audits réglementaires par des agents spécialement formés. D'un point de vue environnemental, le Groupe met en œuvre les contrôles nécessaires à la détection de toute pollution. Tous les sites de Séché Environnement bénéficient d'une surveillance organisée des impacts et effets de leurs rejets. Des études faunistiques et floristiques sont par ailleurs réalisées de façon régulière, soit lors de renouvellement ou d'extension, soit pour satisfaire les légitimes demandes des commissions locales d'information et de surveillance imposées ou créées à l'initiative du Groupe. Enfin, un dispositif de réduction des impacts lors d'événements accidentels a été mis en place dans le Groupe. Il comprend des organisations permettant de protéger le personnel, les populations et l'environnement lors d'accidents. Une centralisation du reporting des risques majeurs a été mise en place, impliquant le service juridique et à destination des principaux dirigeants du Groupe. Elle vise à assurer une connaissance la plus en amont possible des enjeux pour le Groupe et des actions émises ou à mettre en œuvre. Activités de contrôle interne Composantes indispensables de toute organisation de contrôle interne, les activités de contrôles sont

tout à la fois :

valeurs promu par le Groupe ;

prises en charge par les opérationnels dans leurs actions quotidiennes. Leur mode opératoire se doit de respecter les process et procédures définis pour leur fonction et s'inscrit dans le système de

assurées par la mise en place de différents reporting (financier ou non financier, qualitatif ou

# Localisation dans Document de Référence (page) Données Séché Environnement Questions centrales Domaine d'action ISO 26000 Profil et stratégie Libellé GRI 3 Code GRI3 quantitatif) dans le cadre desquels, les fonctions en charge de la centralisation des informations assurent une analyse critique des données. Ces dernières activités de contrôle sont adossées à l'organisation centralisée du Groupe et s'appuient sur quelques fonctions supports rattachées directement à la direction financière du Groupe : contrôle de gestion Groupe, consolidation, trésorerie, audit interne, informatique, juridique. Contrôle de gestion Groupe Le contrôle de gestion Groupe participe activement au processus budgétaire tout au long de l'année. En s'appuvant sur le réseau des contrôleurs de gestion des filiales, il garantit la remontée périodique des données du reporting et de leur fiabilité, et assure un suivi mensuel des résultats et des écarts par Il assure la diffusion régulière et circonstanciée d'informations synthétiques à la direction générale et aux administrateurs. Par ailleurs, il travaille coniointement avec le service consolidation pour assurer la cohérence des données financières à chaque arrêté. Consolidation statutaire L'équipe dédiée à l'élaboration de la consolidation statutaire veille à diffuser une information financière fiable et respectueuse des réglementations en vigueur. Elle diffuse les instructions du Groupe en matière de principes comptables d'arrêté. Elle réalise une consolidation "en râteau". En privilégiant l'absence de palier de consolidation, elle s'assure de disposer des informations financières les plus précises possibles. Elle dispose également systématiquement des conclusions des audits réalisés par les Commissaires aux comptes des filiales. Elle assure également les retraitements de consolidation pure, sur la base des liasses remontées par les filiales au format IFRS : Depuis le passage aux nouvelles normes, celles-ci assurent directement les retraitements IFRS. Elle contrôle systématiquement la prise en compte par les filiales de ces retraitements afin de garantir une uniformité dans les traitements effectués et d'identifier les besoins de formation complémentaire. Enfin, toutes les opérations et retraitements complexes font l'objet, quant à leur comptabilisation, d'une revue par les Commissaires aux comptes du Groupe le plus en amont possible. Pilotage du contrôle interne Le Groupe entend développer, au travers d'une approche encore naissante d'audit interne, une démarche d'évaluation et d'amélioration de son processus de contrôle interne. L'audit interne organise aujourd'hui ses travaux en fonction des orientations que lui fixe la Direction générale: il coordonne sous le contrôle de la Direction générale l'élaboration et la mise à jour des procédures et principes comptables du Groupe et en assure la diffusion la plus large et la plus adaptée ; Il procède à la réalisation de missions ponctuelles diligentées par la Direction générale qui en définit les

objectifs, en entend les recommandations et en oriente les plans d'actions ; Il s'attache à définir les movens de mettre en place une démarche d'auto- évaluation dont l'objectif est la réalisation de

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché  ghatal sanding
				diagnostics réguliers sur la qualité des processus de contrôle interne en vigueur, la sensibilisation et la responsabilisation des responsables opérationnels sur les enjeux du contrôle interne.  Information, communication et contrôle interne  Dans un souci toujours permanent de fiabilisation et d'intégrité de l'information financière, le Groupe s'appuie sur des progiciels de gestion intégré (Entreprise Ressource Planning) déployés sur l'ensemble des filiales françaises en intégration globale, qu'il s'agisse :  de la comptabilité générale et analytique des différentes filiales : le progiciel comptable du Groupe s'articule autour d'un plan comptable et une architecture analytique unique, dont la mise à jour est pilotée par les services comptables et contrôle de Gestion Groupe. Une équipe du service informatique est spécifiquement dédiée à cet outil et aux besoins des utilisateurs ; En terme de flux d'informations, il assure des schémas comptables communs et, en garantissant l'existence de contrôles automatiques pertinents, assurent la régularité de la comptabilisation des pérations.  Du contrôle de gestion Groupe et de la consolidation statutaire : Le logiciel de consolidation et de reporting Groupe est unique et interfacé autant que possible avec le progiciel comptable;  D'util de gestion des ressources humaines : ce progiciel, dont l'utilisation est désormais uniformisé sur l'ensemble du périmètre français est également totalement interfacé avec le progiciel comptable.  D'une manière générale, l'ensemble de l'architecture informatique est gérée de façon centralisée : tout investissement informatique dans le Groupe fait l'objet d'une validation par la Direction informatique, qui assure, par son contrôle, une cohérence de l'architecture informatique, la sécurité, la disponibilité, la pérennité et l'intégrité des systèmes.  Les informations produites issues de ces systèmes d'information, et contrôlées dans le cadre des différents reporting en vigueur, font l'objet d'une transmission à la Direction sous forme d'ind

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement Séché global anniverse
				budgétaire, processus de reporting mensuel destiné à identifier les écarts et mettre en place les actions correctrices nécessaires.
				Elles font l'objet d'un travail particulier de mise à jour destiné à faire converger les pratiques du Groupe vers un cadre référent et prendre en compte la démarche d'uniformisation des systèmes d'information.
				Chaque procédure est visée par la Direction générale. Elle décrit les objectifs généraux qui lui sont assignés, son domaine d'application et son périmètre, détaille toutes les étapes de la procédure précise les modalités de surveillance de la procédure mise en place par le Groupe et la nécessité de l'implication de tous ;
				Elles peuvent être, le cas échéant, complétées par des notes techniques, précisant les recommandations du Groupe sur le traitement de certaines opérations spécifiques.
				Le processus budgétaire, qui implique chaque filiale, la Direction du Groupe et le contrôle de gestion Groupe en fonction support :  • permet la confrontation des objectifs que s'assigne chaque filiale avec les orientations stratégiques élaborées au plus haut niveau et un accord de chacun sur la façon de les décliner concrètement ;  • garantit, par le biais d'au moins deux révisions annuelles, la prise en compte du déroulement effectif de l'activité, des orientations nouvelles précisées par la Direction et la déclinaison des mesures correctrices éventuelles.
				Le processus de reporting mensuel, dont la fiabilité et la centralisation sont assurées par le contrôle de gestion Groupe, permet à la Direction du Groupe de disposer d'un suivi mensuel de l'activité et de la réalisation concrète des objectifs assignés.
				Procédures de contrôle interne garantissant la conformité aux lois et réglementation en vigueur – indicateurs de développement durable
				Dans le secteur d'intervention de prédilection du Groupe, il ne saurait être question "d'activité" et de "pérennité" sans un respect strict du cadre législatif et réglementaire qui définit les normes minimales et les bonnes pratiques en matière de collecte, de traitement des déchets, d'exploitation des sites d'incinération, de revalorisation et d'enfouissement. En effet, la plupart des sites d'exploitation du Groupe sont soumis à autorisation préfectorale d'exploiter et le respect de cette autorisation est une priorité absolue.
				Séché Environnement a depuis de nombreuses années fait état de sa maturité sur ces sujets sensibles, qui s'inscrit dans la démarche plus large qu'est sa politique de développement durable. Il compte renforcer encore ses actions dans ce domaine grâce à un suivi rigoureux de ses performances au-delà de toute imposition réglementaire.
				Cette démarche se traduit pour le périmètre France par :  un processus de veille réglementaire permanente conduisant le Groupe à se fixer autant qu'il lui est possible un niveau d'exigence plus restrictif, tant sur les modalités d'acceptation et de traitement

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séché global subsième
				des déchets que sur la conception des différents sites et la préservation de ces derniers;  une démarche de certification de ses installations de traitement de déchets (ISO 9001 version 2000  – 14001 – OHSAS 18001) qui a pour préalable la mise en place de procédure et modes opératoires visant à la maîtrise des activités susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité et l'environnement;  l'adoption d'une charte de développement durable en sus des chartes environnementales, sécurité et qualité existantes dans le Groupe, largement diffusée auprès des acteurs de l'entreprise et du Groupe;  l'élaboration et la diffusion à l'ensemble des agents du Groupe de codes de comportement et d'actions explicitant les exigences contenues dans les 7 engagements du Groupe;  De la même façon la Société s'attache à fournir à l'ensemble des parties prenantes du Groupe des informations comparatives, d'une année sur l'autre, sur l'ensemble des paramètres fondamentaux liés à sa politique de développement durable.  Procédures de contrôle interne destinées à assurer la fiabilité des informations financières et leur conformité aux lois et réglementation en vigueur  L'organisation mise en place vise à garantir une information financière fiable et conforme aux principes comptables généraux et aux référentiels et méthodes adoptés par le Groupe qui s'inscrivent eux-mêmes dans le cadre réglementaire français. Par ailleurs elle vise à garantir le respect des obligations de la fonction financière, dans cette organisation est primordial. Elle assure :  le rôle de la fonction financière, dans cette organisation est primordial. Elle assure :  la cohérence et l'intégrité du système d'information, vers lequel elle demande au service informatique Groupe la migration de toutes les filiales françaises ;  a diffusion des procédures propres aux processus financiers, et garantit leur correcte mise en ceuvre. Pour cela, elle émet à chaque arrêté une note d'instructions de clôture et de principes comptables prévalent à l'établissement des comptes de lout

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché global natione
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du conseil d'administration (ou assimilé), notamment du point de vue économique, environnemental et social  Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière		39	l'équipe consolidation avec l'appui du prestataire, et la diffusion des modifications apportées s'effectue directement en central ou par le biais de mises à jour envoyées directement aux filiales. La formation de tout nouvel utilisateur dans le Groupe est assurée par les équipes de consolidation Groupe;  • un lien permanent entre les équipes de consolidation statutaire et de contrôle de gestion groupe, afin de permettre la production le plus en amont possible de données prévisionnelles consolidées. Ce reporting mensuel fait l'objet d'un contrôle régulier par rapport aux données réelles issues du processus de consolidation;  • le traitement des opérations significatives du Groupe (acquisition, cession, restructuration) ayant un impact sur les informations financières produites par le Groupe;  • la communication des informations comptables et financières à destination des organes de direction et d'administration;  • l'intégrité du processus de remontée et de validation des informations figurant dans le document de référence, le respect de la réglementation AMF ainsi que la qualité de la relation avec les services comptables de l'AMF;  • le contrôle des données diffusées dans le cadre de la communication financière du Groupe.  Le rôle du Conseil d'administration ainsi que son fonctionnement ne sont à ce jour pas formalisés dans un règlement intérieur. Par ailleurs, le Conseil d'administration n'a à ce jour pas procédé à l'examen de son mode de fonctionnement  L'application du principe de précaution dans le métier du traitement des déchets s'analyse principalement par les mesures à prendre pour limiter les risques d'exposition du personnel en contact des déchets.  Il est par conséquent indispensable d'avoir un suivi précis de l'exposition des salariés :  • potentielle (à partir des mesures dans l'air) : ce que l'opérateur pourrait respirer s'il ne portait pas de protection respiratoire ;  • réelle grâce aux mesures (biomonitoring) dans différents liquides biologiques (sang, urines) : ce qui est susceptible de pé

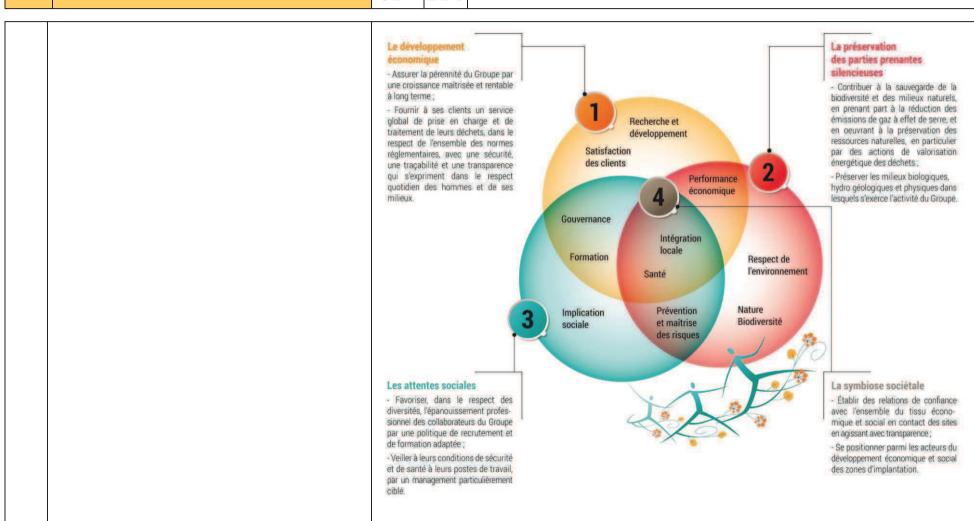
Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché goldat autolines
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval			Outre son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2003, le Groupe adhère et a signé :  les engagements de progrès de l'Union des Industries Chimique (UIC)  la charte du Comité 21
4.13	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts			Séché Environnement adhère ou participe entre autres à :  Organisations professionnelles (liste non exhaustive)  FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement)  FEAD (Fédération Européenne des Activités du Déchet)  EURITS (European Union for Responsible Incineration and Treatment of Special Waste)  CEWEP (idem pour l'incinération)  SYPRED (Syndicat professionnel pour le Recyclage et l'Elimination des Déchets Industriels)  UIC (Union des Industries Chimiques)  GEIDE (Groupement d'Expertise et d'Intervention Déchets) post-catastrophes  2ACR (Alliance Chimie Recyclage)  Groupes de réflexion  Comité 21  Association Orée  Entreprises pour l'Environnement (EpE)  MiddleNext  Organisations scientifiques ou de protection de la nature  Association RECORD (réseau Coopératif sur les déchets)  Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)  Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)  Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)  Forces de proposition et organismes de normalisation  MEDEF  AFNOR  Groupes de travail des différents ministères en particulier dans le cadre des Grenelle de l'Environnement et de la Mer, COSEI (Conseil d'orientation stratégique des éco industries)

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seché guttur southing
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation			<ul> <li>Salariés</li> <li>Riverains (voisins)</li> <li>Pouvoirs publics</li> <li>Clients</li> <li>Communauté financière</li> <li>Assureurs</li> <li>ONG &amp; associations</li> <li>Parties prenantes silencieuses (nature)</li> </ul>
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles il faut dialoguer			Séché Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec elles dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance des préoccupations de chacun dans le but notamment de :  Favoriser la confiance et le dialogue ;  Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe ;  Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions ;  Développer une culture d'entreprise largement partagée ;  Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.
4.16	Démarche de ce dialogue, et notamment fréquence par type et par groupe de parties prenantes	Voir pag	e suivante	

# Code GRI3 Code GRI3 Global Reporting Initiative

Questions centrales Domaine d'action ISO 26000 Localisation dans Document de Référence (page)





Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence



			Parties prenantes	Exigences & requêtes	Influences & modes de pression	Réponses & engagement de Séché Environnement
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	6.2	Salariés	- sécurité environnementale pour les sites et les personnes - informations sur les activités de l'entreprise	- premier vecteur de communication de l'entreprise, et donc de sa réputation - possibilité de quitter l'entreprise	- formation et sensibilisation : conférences pour accompagner la publication des rapports de RSE, développement d'un logiciel informatique afin de calculer l'empreinte écologique de chaque salarié et explication personnalisée du calcul - organisation de visites de sites : les salariés expliquent par euxmêmes leur métier et les actions environnementales de l'entreprise (aux riverains, aux élus, aux écoles, aux acteurs financiers) - engagement de la direction : charte développement durable, code de comportement et d'action, charte QSSE - tenues de travail en coton équitable
			Riverains (voisins)	- respect de la biodiversité locale et du paysage autour des	- les agrandissements des sites sont soumis à «enquêtes publiques», notamment auprès des	- « monsieur ou madame voisinage » sur chaque site : contact permanent avec les

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Séche glubal autoime				
					sites - maîtrise du bruit et respect de la qualité de l'air - informations sur les activités du groupe (syndrome NIMBY « Not In My Back yard » : il faut traiter les déchets, mais pas près de chez nous)	riverains	riverains pour connaître leurs réflexions et requêtes  - dialogue avec les riverains pour aménagement paysagé du site  -actions de protection de la biodiversité et du paysage  - organisation de visites de sites  - partenariat avec des manifestations locales : tenues en coton équitable pour les organisateurs du festival lyonnais « Les nuits de Fourvière » par exemple	
				Pouvoirs publics	- respect des réglementations sur la gestion et le traitement des déchets.  - informations sur les activités du Groupe	- autorisation d'agrandir les sites ou décision de fermetures (pour les sites qui ne seraient pas conformes) - vote de réglementations plus strictes	- conformité aux réglementations en vigueur - « standards propres » du Groupe plus exigeants que les réglementations : innovation dans le traitement des déchets dès la création de l'entreprise (valorisation et récupération du biogaz et du méthane avant que cela ne devienne obligatoire par exemple)	

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Séché  environnement  Seche global sandone			
							- participation aux travaux du Grenelle de l'environnement, de la Mer  - organisation de visites de sites
				Clients	- traçabilité  - informations sur les activités du Groupe	- remise en cause des contrats	- conformité aux réglementations en vigueur  - organisation de visites de sites
				Communauté financière	- rentabilité  - respect des réglementations  - anticipation et maîtrise des risques environnementaux et de leurs impacts financiers  - informations sur les activités du Groupe	- analyse, notation de l'éthique et de la responsabilité - Caisse des Dépôts : 20 % du capital du Groupe - 14 % des doits de vote - investissements de fonds ISR	- performance économique - conformité aux réglementations en vigueur - certifications : ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001 - organisation de visites de sites, roadshows, - analyses ISR
				Assureurs	- respect des réglementations  - anticipation et maîtrise des risques, en particulier environnementaux	- montant de la prime d'assurance	- conformité aux réglementations - innovation dès la création de l'entreprise : géomembranes superposées et drains pour une meilleure étanchéité des sites et un moindre risque de pollution

Code GRI3	Profil et stratégie  Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)		<b>S</b> em	Séché dironnement	
				ONG & associations	- respect de la biodiversité, de l'air, des sols - respect des réglementations en vigueur - engagement et actions au-delà des réglementations	- alerte des médias et de l'opinion publique - prise de parole dans les enquêtes publiques pour agrandissement des sites	- investissements dans la prévention des pollutions et les mesures et contrôles des sites - organisation d'audits de sites - adhésion au Global Compact de l'ONU - adhésion au programme STOC EPS (suivi temporel des oiseaux) dirigé par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour préserver l'abondance des oiseaux communs autour des sites - adhésion à des organisations scientifiques (Ligue de Protection de Oiseaux), professionnelles (Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement) et associations de réflexion (Entreprises pour l'Environnement) par exemple présence d'un écologue dans chaque groupe de travail de

	Profil et stratégie Libellé GRI 3		ans Référence		Données Sécho	Environnement	
Code GRI3	Global Reporting Initiative	Questions centrales Domaine d'action ISO 26000	Localisation dans Document de Référence (page)				
				Parties prenantes silencieuses (nature)	- activité économique dans le respect et la protection de l'environnement	- dégradation ou disparition : danger pour la santé et la survie de l'Homme	Inclusion des activités dans les milieux naturels par - système interne de mesure de la biodiversité initiale avant tout chantier pour préservation de la nature pendant le chantier et garantir la remise en état à la fin des travaux  - préservation des milieux aquatiques : recyclage des eaux, contrôles sur le rejet des eaux



Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Economie  Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Ö ,	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement  Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012	
---	---	-----	---	--	--	---	--------	--------------	--------------	--

				,	/olet : P	erformance économique			
						Chiffre d'affaires redistribué		424,2	441,9
	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les					Sommes conservées		80,6	51,9
	coûts opérationnels, prestations et		6.8			Collaborateurs		93,5	98,8
EC1	rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les		6.8.3 6.8.7	16	125	Fournisseurs	M€	210,9	245,5
	communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux		6.8.9			Actionnaires		11,2	11,2
	apporteurs de capitaux et aux Etats					Banques		7,4	10,7
						Etats et collectivités		31,8	35
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	7/8	6.5.5			Indicateur non pertinent pour le Groupe Les activités concernant les déchets n'entrent pas dans le champ d'application de la réglementation sur les émissions de GES	Néant	Non pertinent	Non pertinent
EC3	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies				163	L'intégralité du personnel en France a une couverture liée à sa convention collective et bénéficie des retraites complémentaires correspondantes, mais aussi d'indemnités de fin de carrière faisant l'objet soit d'une provision, soit d'une couverture d'assurance	% de l'effectif en France	100%	100%
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues						Néant	Néant	Néant
					Volet : I	Présence sur le marché			
EC5	Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels		6.4.4 6.8	36 Pyramide des salaires	100/ 101	Donnée non renseignée L'indicateur retenu par le Groupe est la pyramide des salaires en fonction de multiples du plafond de Sécurité Sociale, l'essentiel de son activité se situant en France. La comparaison à un salaire local correspondrait alors à retenir la valeur du SMIC	Néant	Non renseigné	Non renseigné

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Economie  Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels		6.6.6 6.8 6.8.5 6.8.7			Donnée non renseignée Une priorité de fait est accordée aux fournisseurs locaux (au niveau des régions françaises) à prestations et conditions économiques identiques	Néant	Non renseigné	Non renseigné
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels		6.8 6.8.5 6.8.7			Indicateur peu pertinent pour le Groupe dont l'activité est essentiellement basée en France (94%)	Néant	Non pertinent	Non pertinent

### Volet : Impacts économiques et indirects

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés (90 % habitent à moins de 50 km de leur lieu de travail) que par la création d'emplois induits.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe. La quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et de services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit	6.3.9 6.8 6.8.3 6.8.4 6.8.5 6.8.6 6.8.7 6.8.9			Donnée non renseignée	Néant	Non renseigné	Non renseigné
EC9	Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs, y compris l'importance de ces impacts	6.3.9 6.6.6 6.6.7 6.7.8 6.8 6.8.5 6.8.6 6.8.7 6.8.9	16	126	Voir politique exposée ci-dessus et quantification partielle	Néant	Non renseigné	Non renseigné



### **Environnement**

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Localisation dans rapport RSE (n° de page)

### Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



**Valeurs** Unités 2011

Valeurs 2012

### Volet : Matières

La consommation totale du Groupe dans les principales matières utilisées dans les procédés s'élève à 138 kt dont 67,4% issues de recyclage interne. Ramenées à la tonne de déchets traités, les activités les plus consommatrices de matière sont dans l'ordre, la stabilisation, puis les traitements (physico-chimique et incinération).

La valorisation matière des déchets réceptionnés est privilégiée dans la mesure de la faisabilité technique, de l'existence d'un marché pour la matière première secondaire et de la viabilité économique de la chaîne de recyclage.

EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	8	6.5 6.5.4	66	117	Les consommations de matières premières sont fonction de la nature des déchets à traiter (réactifs) ou des travaux à réaliser (alvéoles de stockage en construction)	kt	85	138
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	8/9	6.5 6.5.4	66	117	Le recyclage est interne au Groupe, des déchets triés et traités pouvant constituer des matières premières pour sa propre activité	%	Non renseigné	67,4

### Volet : Energie

Le Groupe dépasse son autosuffisance énergétique de plus de 221 %. Les variations à la tonne traitée résultent du mix déchets traités (proportions selon les techniques de traitement, stockage ou incinération). Cette performance est atteinte grâce à :

Une bonne valorisation de l'énergie contenue dans les déchets (vapeur et électricité pour les sites d'incinération, biogaz méthane pour l'activité de stockage);

☐ Une maîtrise des consommations énergétiques pour les besoins industriels.

EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	8	6.5 6.5.4	68	120	Se rapporter aux valeurs	GWh/an	301,7	295,7
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	8	6.5 6.5.4			Indicateur non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné
EN5	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	8/9	6.5 6.5.4			Travaux en cours au titre de l'ISO 50 001 sur les sites d'incinération principalement. Voir complément en EN16	Néant	Non renseigné	En cours
EN6	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré ; réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives		6.5 6.5.4	68	120	Production d'énergie électrique et thermique à partir de la valorisation des déchets par voie thermique (Salaise, Rouen, Pau, Strasbourg) et par valorisation du biogaz (Calais, Changé, Montech, Le Vigeant)	GWh/an	644,4	659,2
EN7	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	8/9	6.5 6.5.4			Indicateur non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné

Code GRI3 & Attestation Véritas des données

### Environnement

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000

Localisation dans rapport RSE (n° de page)

Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



Valeurs 2011

Unités

Valeurs 2012

### Volet: Eau

Outre les eaux sanitaires et de nettoyage, certaines techniques de traitement consomment des quantités significatives d'eau. C'est le cas notamment des systèmes d'épuration associés aux traitements humides des gaz issus de l'incinération, et la stabilisation des déchets ultimes avant stockage. D'importants programmes d'économies et de recyclage ont été mis en œuvre ces dernières années, conduisant à une diminution constante des volumes prélevés.

L'eau provient soit de retenues d'eau, soit de pompages dans des puits, soit de réseaux d'adduction. Des actions de valorisation ont été lancées sur certains sites, comme le recyclage des eaux de pluie ou l'utilisation des lixiviats du stockage en classe 2 comme eaux de process en particulier dans la stabilisation de déchets à admettre en classe 1.

Le prélèvement dans les nappes phréatiques n'est pas significatif par rapport aux réserves que représentent ces dernières et ne risque aucunement de provoquer une baisse de leur niveau. Les principaux prélèvements sont effectués à Saint-Vulbas (01) et à Salaise (38) dans les importantes nappes alimentées par les eaux des Alpes.

En l'absence d'eau industrielle, prélever dans une nappe dans ces conditions est de moindre impact environnemental que l'utilisation d'une eau de réseau qui a donné lieu au préalable à des traitements destinés à lui donner sa potabilité, non nécessaire pour les usages industriels.

EN8	Volume total d'eau prélevé, par		6.5	70	440	Consommation totale d'eau	. A	4418	4290
(6)	source	8	6.5.4	73	116	dont prélèvement en nappe phréatique	Milliers m <sup>3</sup>	3883	3785
EN9	Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements	8	6.5 6.5.4	73		Les nappes phréatiques où sont effectués les prélèvements d'eau sont de grande ampleur et se reconstituent annuellement (Alpes)	Néant	Néant	Néant
EN10	Pourcentage en volume total d'eau recyclée et réutilisée	8/9	6.5 6.5.4			Seules les eaux recyclées en process sont comptabilisées à l'exclusion de celles utilisées en 2 <sup>nd</sup> usage pour de l'arrosage, du lavage de camions ou du nettoyage de voirie	Milliers m <sup>3</sup> dont incinération stockage	173 90 83	153 71 82

### Volet : Biodiversité

Les activités de stockage qui représentent environ les trois quarts des surfaces utilisées sont localisées dans des espaces agricoles à faible densité de population, les autres techniques sont mises en œuvre essentiellement dans des zones ou parcs industriels équipés à cet effet, en périphérie lointaine de villes.

Les aires de travail des sites industriels sont recouvertes d'un revêtement étanche et les écoulements d'eaux potentiellement polluées sont gérés à partir de réseaux d'égouts séparatifs. Ces eaux font l'objet de traitement et de contrôles avant rejet dans le milieu naturel (pas d'effets d'eutrophisation, d'acidification ou de rejet toxique).

Dans le cas des centres de stockage de déchets ultimes créés par Séché Environnement, les précautions prises pour rendre les aires de stockage étanches vont au-delà de la réglementation. Le substrat est composé d'une couche d'argile de 5 mètres d'épaisseur, avec un taux de pénétration de l'humidité de 10<sup>-9</sup> m/s. Cette couche fait l'objet d'un décaissement préalable avant remise en place et compactage pour s'assurer de l'homogénéité de l'étanchéité. Deux géomembranes séparées par un réseau de drains gravitaires complètent le dispositif et permettent un contrôle permanent de l'étanchéité et évitent d'éventuelles accumulations de lixiviats avant que ceux-ci n'entrent en contact avec la couche protectrice d'argile.

Une méthodologie de contrôle du bon fonctionnement de ces dispositifs préventifs et des mesures de non-contamination des sols s'effectue à travers de contrôles systématiques par piézomètres d'une éventuelle contamination de la nappe phréatique.

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Environnement  Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	8	6.5 6.5.6	74	118	Surfaces utilisées (en ha) – aucune en zone protégée Incinération Physico-chimique Stabilisation et stockage Valorisation chimique Tri, valorisation, transports	ha	33,1 12,0 260,0 5,8 22,3 333,2	33,1 12,0 260,0 5,8 22,3 333,2

Le « rapport de Rio » propose des orientations au niveau planétaire et recommande aux Etats de décliner les mesures à prendre par les différents acteurs de la société jusqu'au niveau local, puis il précise deux orientations qui sont la préservation de la biodiversité, et l'utilisation durable des ressources biologiques.

Les engagements de Séché Environnement pour la préservation du vivant sur le site de Séché éco-industries à Changé (53), ont vu le jour en 1993 dès la création du parc d'activité déchets, soit l'année suivant la conférence de Rio de 1992. Depuis, cette démarche a été étendue aux autres sites du Groupe. Il ne s'agit pas d'une exploitation directe des ressources faunistiques et floristiques, cependant l'activité majeure de création des sites de stockage risquait d'avoir un impact direct sur des milieux naturels écologiquement riches et sensibles, colonisés par différentes espèces qu'elles soient protégées ou non.

Le rôle clé du naturaliste des sites, s'est affirmé au fil des ans en tant qu'avocat des parties prenantes silencieuses du site : les végétaux, les espèces animales, les écosystèmes locaux. Interface permanente entre la biodiversité et les industriels, il a contribué opérationnellement à la construction progressive d'une culture aujourd'hui largement partagée d'ouverture au milieu et d'écoute, considérées comme une condition essentielle de la pérennité de l'entreprise dans son univers d'origine.

Les installations de stockage ont fait l'objet d'inventaires de la faune et de la flore qui ont permis la mise en évidence des zones écologiques d'intérêt patrimonial local, avec la présence d'espèces protégées, d'intérêt européen. Séché Environnement a pris en conséquence la décision de préserver ces zones situées au cœur même du parc d'activité déchets.

Les zones de stockage font l'objet d'une réhabilitation dès leur exploitation, au moyen de végétaux locaux répertoriés lors des différents inventaires afin d'obtenir la meilleure symbiose possible avec la faune locale. Le choix des végétaux et le mode de plantation, la création de nouvelles haies bocagères et autres boisements participent au développement naturel des lieux. Par ailleurs, le choix approprié des végétaux et leur mise en œuvre ont permis le classement de ces zones en refuge pour les oiseaux par adhésion à la Ligue de la protection des oiseaux (LPO).

Ainsi l'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, permettent de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel. Soucieux de rigueur dans sa démarche, et d'ouverture vers la société civile, Séché Environnement appuie depuis quelques années son analyse sur une collaboration scientifique avec le Muséum National d'Histoire Naturelle en particulier dans le cadre du programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs).

Il développe de nombreuses actions de sensibilisation à destination du public, entre autres par l'organisation de visites de ses sites. Aussi le Groupe s'est engagé aux côtés du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) par un acte de mécénat pour contribuer à la réussite de ce programme destiné au plus grand nombre, de découverte et d'apprentissage de la nature au Jardin des Plantes, en soutenant la rénovation des Serres historiques du Jardin des Plantes.

EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	1	6.5 6.5.6	54-63	123-125	Voir politique ci-dessus des inventaires détaillés sont fournis dans le paragraphe Biodiversité de la partie « Performance » du Rapport responsabilité Sociétale 2012	Néant	Non renseigné	Non renseigné
------	--	---	--------------	-------	---------	--	-------	------------------	---------------

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché  environnement  soché gland sandoni	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
EN13	Habitats protégés ou restaurés	8	6.5 6.5.6	74	124	Sur chacun des sites de stockage du Groupe (les seuls à avoir des surfaces significatives dépassant les 10 ha) des Zones Environnementales Sensibles (ZES) ont été définies et protégées	% surface ZES / total	Changé : 11% Montech : 16% Le Vigeant : 19%	Changé : 11% Montech : 16% Le Vigeant : 19%

Plans d'aménagement paysagers définis pour les sites de

stockage, et mise en valeur de patrimoine naturel comme

la vallée de la Morinière à Changé

Mise en place de nouveaux indicateurs (chiroptères ...)

Les inventaires annuels depuis 16 ans par les équipes

naturalistes et les associations de protection de la nature

permettent le suivi de l'évolution des espèces d'oiseaux.

d'amphibiens, d'odonates ...

### Volet : Emissions, effluents et déchets

L'effet de serre est un phénomène naturel lié à l'absorption des rayonnements infra rouge (IR) de grande longueur d'onde renvoyés depuis la surface terrestre par des composés présents dans l'atmosphère : gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), méthane (CH<sub>4</sub>), hydrocarbures fluorés (HF) ou perfluorés (PFC), hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets ont essentiellement deux origines : le méthane, composant principal du biogaz résultant des processus de fermentation anaérobie dans les centres de stockage, et le CO<sub>2</sub> provenant de l'incinération de déchets (d'origine pétrochimique pour une grande part). A ce titre, les actions de valorisation énergétique de déchets impactent positivement la politique de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi le bilan global en termes d'émission de gaz à effet de serre doit-il s'analyser déduction faite des énergies fossiles substituées. La part du secteur des déchets dans les émissions de gaz à effet de serre de la France est relativement faible : environ 3 %, dont les origines sont à 76 % liées au stockage et à 17 % à l'incinération, les eaux usées constituant le solde. La baisse de 8.5 % sur une quinzaine d'années est le fruit à la fois :

Du captage plus important des gaz de centres de stockage (rendu obligatoire avec au minimum brûlage à la torchère) et de leur valorisation ;

124

124

☐ De l'équipement des incinérateurs pour la récupération d'énergie.

6.5

6.5

6.5.6

6.5.6

54-63

54-63

8

8

Stratégies, actions en cours et plans

futurs de gestion des impacts sur la

biodiversité

Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale

de l'UICN et dont les habitats se

trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de

risque d'extinction

EN14

FN15

Le captage du méthane sur les sites de stockage est le principal levier de réduction pour réduire les émissions des produits déjà stockés. A ce titre, tous les sites de séché Environnement ont un dispositif de captage puis de valorisation du CH<sub>4</sub> produit sous forme d'électricité verte, mais aussi calorique (chauffage, vapeur pour l'hygiénisation des déchets d'activités de soins, production d'eau chaude pour la station de lavage des camions et également à la disposition d'une coopérative agricole voisine pour la déshydratation de fourrage).

Une autre part des déchets organiques traités par Séché Environnement, qui ne peut être valorisée en tant que matière première secondaire (pour diverses raisons de forme physique ou d'état chimique par exemple), recèle encore une part valorisable : son pouvoir calorifique. Lors de l'incinération en continu de tels déchets, ceux-ci brûlent par eux-mêmes dans les fours sans apport extérieur d'énergie fossile, comme le gaz ou un dérivé pétrolier. La chaleur produite par cette combustion est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau qui, à son tour, actionne un ensemble turbo-alternateur pour produire de l'électricité. La valorisation énergétique s'effectue à ces deux niveaux (vapeur et électricité) et ne subsisteront pour stockage, que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (imbrûlés et mâchefers). En ce qui concerne l'incinération, le CO<sub>2</sub> émis est pour l'essentiel fatal car il provient de la teneur en carbone des déchets.

Quant aux émissions liées aux activités de transports, elles comportent les transports « amont » (des déchets et des approvisionnements) et « aval » (résidus ultimes et matières triées) qu'ils soient effectués par des moyens propres au Groupe ou par voie de sous-traitance.

Non

renseigné

Néant

Non renseigné

Néant

Néant

Néant

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement soch global southens	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012			
EN16	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre	8	6.5 6.5.5	71	122	Comme cela était prévu dans l'article 75 de la loi Grenelle II, en 2012, Séché Environnement a procédé au bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES), sur les activités de 2011  Emissions pour scopes 1+2 – carbone fossile Emissions pour scopes 1+2 – carbone biogénique  Emissions directes GES  Total	kt eqCO₂	682,0 325,6 1007,6	611,5 295,3 906,8			
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre	8	6.5 6.5.5	71	122	Emissions indirectes GES Total	kt eqCO <sub>2</sub>	Non applicable dans le cadre du BEGES	Non applicable dans le cadre du BEGES			
effets de se	Le Groupe calcule ses gaz à effet de serre émis, selon les principes du Registre des émissions de gaz à effet de Serre (REGES) édité fin 2005 par l'AERES (Association des entreprises pour la réduction des effets de serre) et EpE (Entreprises pour l'environnement). Ce protocole, spécifiquement adapté aux activités de déchets, est compatible avec les meilleures normes internationales comme le GHG Protocol établi sous l'égide du World Business Concil for Sustainable Development (WBCSD).  Le scénario de référence français pour mesurer les GES évités est conservateur car il est lié à la production d'électricité par l'énergie dominante en France (nucléaire avec 1 MWh = 70 kg de CO <sub>2</sub> ) par rapport aux pays de l'annexe 1 du Green House Gas Protocol (429 kg) et surtout nord-américain (580 kg)  Les gaz abattus sont le fruit du traitement de gaz tels que les CFC, les Halons, le SF <sub>6</sub> à très fort pouvoir de réchauffement climatique.											
EN 18	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	9	6.5 6.5.5	71	122/123	GES évités par production d'énergie pour les scopes 1+2 Total référence France GES abattus par le traitement de gaz industriels	kt eqCO <sub>2</sub>	86,0 8 061	79,8 7724			

Code GRI3 & Attestation Véritas des données

### **Environnement**

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page)

Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



Valeurs 2011

Unités

rs Valeurs 2012

Les substances concourant à l'acidification de l'atmosphère (communément décrite par des « pluies acides ») sont principalement pour les activités du Groupe, le dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> ), l'acide
chlorhydrique (HCI), les oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ).

- L'eutrophisation est quant à elle une perturbation de l'équilibre biologique des sols et des eaux due à un excès d'azote, notamment d'origine atmosphérique. Les substances concernées sont les NO<sub>x</sub> et le NH<sub>3</sub> (ce dernier peu pertinent dans les métiers du Groupe).
- La pollution photochimique se compose d'un ensemble de phénomènes complexes qui conduisent à la formation d'ozone et d'autres composés oxydants. Parmi les sources de ces substances figurent les composés organiques volatils (COV) qui se retrouvent principalement pour le Groupe dans les activités de régénération de solvants et d'incinération. Ces mesures étant récentes et d'une réalisation délicate, les périmètres de mesure sont étendus d'année en année.
- Les polluants organiques persistants (POP) potentiellement significatifs dans l'industrie du traitement de déchets sont les dioxines et furanes. Entre 2002 et 2012, les rejets sont passés de 2 grammes à 0,092 grammes par an.

L'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières dont l'épuration fait l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>).

Les autres techniques de traitement, dont le stockage de classe 2, ont également leurs rejets atmosphériques, pour l'essentiel canalisés. Les quantités captées de biogaz excédant à certaines périodes de l'année les besoins ou possibilités de valorisation énergétique in situ, le solde est brûlé à la torchère comme le prévoit la réglementation.

EN19	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	8	6.5 6.5.3	72	118	Composés organiques volatils COV	t	Non renseigné	Non renseigné
EN20	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	8	6.5 6.5.3	72	118	Oxyde d'azote NO <sub>2</sub> Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub> Acide chlorhydrique HCl Poussières Dioxines et furanes	t NO <sub>2</sub> t SO <sub>2</sub> t CI t grammes	517 418 6,6 9,9 0,082	546 339 6,1 13,9 0,092

Une partie des rejets d'eau se fait sous forme de vapeur d'eau dans les processus thermiques. Les autres rejets (sous forme liquide) des différentes installations du Groupe sont réalisés après épuration et contrôle précis des différentes substances chimiques contenues. Les paramètres pris en compte sont par exemple les métaux lourds (indice METOX), la demande chimique en oxygène (DCO), les matières en suspension (MES).

Il va de soi, que du fait de son activité et de son organisation, Séché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel.

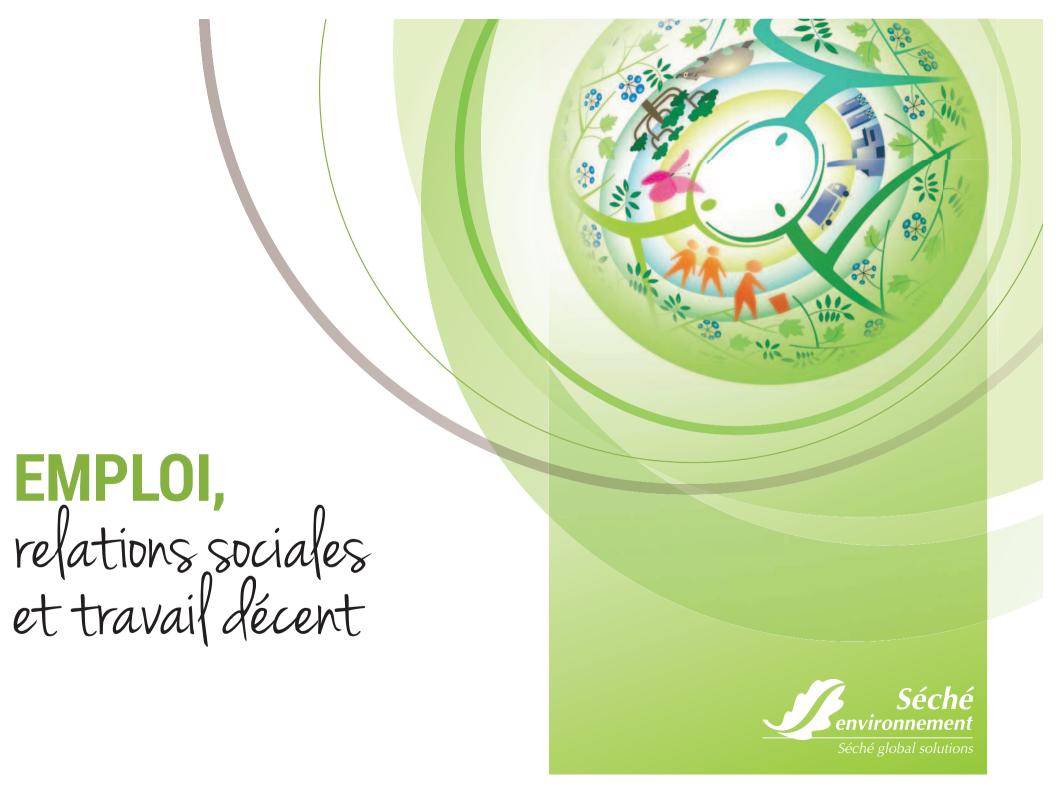
Les principales sources d'émissions après traitement dans le milieu aquatique sont :

- ☐ l'activité stockage qui produit des lixiviats épurés (partiellement réutilisé en stabilisation) ;
- ☐ les ateliers de traitement physico-chimique ;
- ☐ les unités de traitement humide des gaz d'incinération.

Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit (ex. le rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 3,7 millions de m³/heure). Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible.

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché  Environnement  Seché Jahra schikkens	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
				1	1	Total des rejets d'eau	Milliers m <sup>3</sup>	2686	2542
						Contenant Sels solubles	t	5114	5132
EN21						Demande Chimique en Oxygène	t	782	759
0	Total des rejets dans l'eau, par type et	8	6.5	73	117	Matières En Suspension	t	43,3	50,3
100	par destination		6.5.3	10	'''	Métaux totaux	t	1,9	2,1
********						METOX	t	6,5	7,3
						Azote total	t	19,6	17,3
		<u> </u>			<u> </u>	AOX		0,6	0,9
	s de l'incinération (mâchefers et résidus d'é  Masse totale de déchets, par type et		on des fum 6.5		•	Déchets dangereux	echets reçus de	140	151
COLUMN TO SERVICE STREET	par mode de traitement		6.5.3			Déchets banals		46	33
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs	8	6.5 6.5.3	73	27	Néant	Néant	Néant	Néant
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle, Annexes I, II, III et VIII; pourcentage de déchets exportés dans le monde entier		6.5 6.5.3			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe	Néant	Non pertinent	Non pertinent
EN25	Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des sources d'approvisionnement en eau et de leur écosystème connexe significativement touchés par l'évacuation et le ruissellement des eaux de l'organisation	8	6.5 6.5.4 6.5.6	73	110-116	Néant Les rejets sont effectués après épuration conformément aux arrêtés préfectoraux, dans des stations d'épuration industrielles ou dans le milieu naturel en quantités faibles par rapport au débit du milieu récepteur	Néant	Néant	Néant
					Volet :	Produits et services			
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	9	6.5 6.5.4 6.5.6 6.7.5	33		Recours si possible au transport ferroviaire en substitution de la route (sécurité, économie de ressources énergétiques et limitation des émissions de gaz à effet de serre Réduction de la dangerosité des déchets et stockage de	Néant	Néant	Néant

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Unités  Val 2  Séché environnement  Ancho global schildren		Valeurs 2011	Valeurs 2012
						déchets ultimes dans des alvéoles de confinement étanches (classe 1)			
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	9	6.5 6.5.4 6.7.5			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe	Néant	Non renseigné	Non renseigné
Volet : Respect des textes									
EN28	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement	8	6.5			Néant	Néant	Néant	Néant
					V	olet : Transport			
EN29	Idem à EN28 mais pour les transports	8	6.5 6.5.4 6.6.6			Néant	Néant	Néant	Néant
					Vo	let : Généralités			
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	8	6.5	65	115	Ventilation par domaines  Protection de l'air ambiant et du climat Gestion des eaux usées Gestion des déchets Protection des sols et des eaux Autres  Total  Ventilation par types d'actions  Traitement et élimination Mesure et contrôle Recyclage, valorisation Prévention des pollutions  Total	K€	312 166 366 3791 4634 220 154 4260 4634	2523 799 45 863 4230 2990 288 951 4229



Code
GRI3
&
Attestation
Véritas
des
données

### Emploi, relations sociales et travail décent

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



du Pa	al rattacnes	
Principes	Mondial	

Questions centrales Domaines d'action ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page)

### Données Séché Environnement

### Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités Valeurs 2011

Valeurs 2012

Volet : Emploi

La politique sociale est axée principalement sur :

- L'emploi stable et la fidélisation des salariés ;
- Le respect des diversités ;
- La sécurité des conditions de travail ;
- La formation permanente ;
- La gestion du temps.

La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 3,6% et 11 % de l'effectif de l'année.

Localisation dans Document de Référence (page)

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (20 % des CDD et de l'intérim) ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (80 % des CDD et de l'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains, ou aux remplacements d'été pendant les périodes de congés. Le montant total de la sous-traitance reste limité à 18,3 % du chiffre d'affaires.

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. Le nombre d'heures supplémentaires reste limité à environ 1,2 % de l'horaire théorique total. La préférence donnée à l'emploi stable avec un recours limité aux heures supplémentaires, s'inscrit dans une politique de maîtrise du risque et de promotion de la sécurité, avec du personnel compétent, formé à son poste de travail, responsable et motivé

LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique		6.4 6.4.3	34	96/97	Effectif total Effectif France Proportion de contrats à durée indéterminée  Proportion de cadres Proportion d'agents de maîtrise Proportion d'employés Proportion d'ouvriers	Nombre Nombre % % % % %	1671 1560 95,9 18 28 17 37	1740 1632 96,4 19 28 16 37
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	6	6.4 6.4.3	35	98	Total  Dont sur CDI en cours Ruptures conventionnelles Licenciements individuels Retraites Dont autres départs Fin de CDD Période d'essai Mutation	En % de l'effectif en France	7,99 2,55 1,41 1,02 0,12 5,44 3,65 1,47 0,32	9,2 3,56 1,23 1,96 0,37 5,64 4,53 0,31 0,80
LA3	Prestations versées aux salariés à temps plein qui ne sont pas versées aux intérimaires, ni aux salariés en contrat à durée déterminée, ni aux salariés à temps partiel, par activités	6	6.4 6.4.3 6.4.4			Versement d'une prime d'intéressement dès 6 mois d'ancienneté	Néant	Non renseigné	Non renseigné

Code
GRI3
&
Attestation
Véritas
des
données

### Emploi, relations sociales et travail décent

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



tachés
atl
_
<u>a</u> .
р
◙

Questions centrales Domaines d'action ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page)

Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités

Valeurs 2012

Valeurs 2011

### Volet : Relations entre la direction et les salariés

Séché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social. En effet, l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise. Pour cela le Groupe fait appel à :

- L'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- Leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- La réactivité de tous et leur cohésion dans l'action.

Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communications plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.

LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	1/3	6.4 6.4.3 6.4.4 6.4.5 6.3.10	39	103	Total Industries chimiques (UIC) Activités du déchet FG3E Transports routiers Travaux publics	% de l'effectif en France	100 46 43 4 4 3	100 41 44 7 4 4
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	3	6.4 6.4.3			Respect de la réglementation sociale en vigueur dans le cadre de toute modification d'organisation.	Néant	Non renseigné	Non renseigné

### Volet : Santé et sécurité au travail

Le système de management des risques est uniformisé à l'échelle du Groupe dans sa globalité, tant pour les structures agissant dans les domaines du tri, du traitement jusqu'au stockage des déchets en France ou les interventions de dépollution comme de prestations de service au sein des entreprises clientes. Il englobe les effectifs permanents de l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être amenées à intervenir sur les sites.

Cette maîtrise des risques s'opère à plusieurs niveaux :

- Une maîtrise opérationnelle des procédés associée à une analyse systématique des risques au poste de travail, se traduisant par la mise en place de périmètres et de protocoles de sécurité adaptés comme par le choix impératif des équipements de protection individuels et collectifs. Au sein de chaque unité, le document unique de prévention des risques au poste de travail, est régulièrement revu et enrichi, les procédures et modes opératoires sont alimentés des retours d'expérience. Les sites classés « SEVESO 2 » dont Speichim Processing à Saint-Vulbas font l'objet d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conforme aux exigences réglementaires dont les principes sont repris ou déclinés pour d'autres situations au sein du Groupe.
- Une qualification et un professionnalisme des opérateurs au travers de la gestion des parcours de formation des salariés, « l'accueil sécurité » systématique de tous les nouveaux opérateurs, la mobilisation régulière de tous les échelons hiérarchiques dans le cadre des quarts d'heure ou des visites de sécurité.
- Des systèmes de management Qualité, Environnement et Sécurité certifiés pour tous les sites et domaines d'activité.

Code GRI3 & Attestation Véritas des données

Emploi, relations sociales et travail décent

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000

Localisation dans rapport RSE (n° de page) Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

### Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités Valeurs 2011 Valeurs 2012

A la fin de l'année 2012 en France, les activités du Groupe étaient pour une large part certifiées OHSAS 18001. Un raisonnement par rapport aux tonnages traités (donnée la plus pertinente) dans les sites concernés (fonction des métiers exercés) conduit aux taux de couverture suivants :

- o Stockage: 100%
- Incinération : 48%
- o Physico-chimique et Régénération : Néant
- Autres activités (dépollution, offre globale, plateformes et logistique): 100%

Les activités industrielles de Séché Environnement sont intégralement certifiées ISO 14001. Seul le transport ne l'est pas, le référentiel ISO 14001 ne convenant pas à cette activité qui adhère à d'autres référentiels comme la « Charte CO2 » pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Ces systèmes induisent un « pilotage » des opérations à l'aide d'audits, d'indicateurs, d'objectifs et de plans de progrès. Certains de ces indicateurs sont consolidés au niveau national et alimentent un programme pluriannuel de progrès et de maîtrise des risques, de mutualisation des expériences en matière de contrôle et de prévention, de groupes de travail ou d'interventions d'experts externes.

La santé des opérateurs prend plus spécifiquement aujourd'hui son importance dans la mesure où les règlements sur les substances et sur les ambiances de travail se sont considérablement renforcés, dans un contexte où compte tenu de la nature des travaux et des activités du Groupe, ¾ des opérateurs bénéficient depuis toujours d'une surveillance médicale renforcée, et que l'absentéisme reste stable autour de 7%.

LA6	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes Direction-salariés d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	6.4 6.4.6	43	104/105	L'intégralité du personnel en France bénéficie d'un CHSCT	Nombre de réunions dans l'année	46	41
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles,				Taux de fréquence des accidents du travail y.c. personnel intérimaire (pas d'accident mortel) : TF1 : avec et sans arrêt TF2 : sans arrêt	TF1 TF2	21,2 42,5	20,7 41,0
LA7	d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	6.4 6.4.6	35/38 42	106	Taux d'absentéisme en %	Maladie Accident trav. S/total Maternité Autres Total	4,78 0,43 5,21 0,59 0,97 7,02	4,9 0,3 5,2 0,5 1,3 7

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave		6.4 6.4.6 6.8 6.8.3 6.8.4 6.8.8			Non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné
LA9	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats		6.4 6.4.9			Voir politique ci-dessus	Néant	Non renseigné	Non renseigné

### Volet : Formation et éducation

Seule une politique de formation ambitieuse est susceptible de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs en termes de Responsabilité sociétale. Pour cela elle doit permettre à chaque collaborateur d'acquérir d'une manière appropriée une attitude, une culture et des savoirs.

Chaque salarié se doit de maîtriser son métier dans le respect des exigences santé/sécurité /environnement, mais aussi de comprendre son propre rôle dans l'organisation et d'être capable de mesurer l'impact de ses actions pour lui même, pour les autres et pour l'activité afin de favoriser la transversalité et la coopération.

Pour parvenir à cette « excellence métier » le Groupe développe des modules de formation en interne, animées par du personnel lui-même formé à cet effet.

L'approche « intégrée » des enseignements dispensés dans le cadre de cette démarche constitue son originalité. Par exemple, les formations règlementaires obligatoires qui, de par leur caractère répétitif et « déconnecté » des réalités du terrain induisent généralement un manque de motivation du personnel, sont autant que possible intégrées à une formation métier plus large. A titre d'illustration, au salarié formé à la conduite d'un engin de manutention sera conjointement dispensé un enseignement relatif à l'étiquetage et au rangement des déchets conditionnés.

Ce parcours est complété par deux modules transverses permettant à chaque salarié de s'identifier dans l'ensemble de la vie du Groupe : connaissance des déchets et responsabilité sociétale.

LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle	6.4 6.4.7	40	108	Total Cadres Agents de maîtrise Employés Ouvriers	Heures/salarié	12,45 12,23 16,70 10,77 10,11	14,91 13,96 20,16 11,64 12,97
LA11	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	6.4 6.4.7 6.8.5	40/41		Non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné

Code GRI3 & Attestation Véritas des données	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012
LA12	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques		6.4 6.4.7			Néant	Néant	Néant	Néant
l'inverse, ell	es sont surreprésentées dans le comme	rcial et le	s fonctions	nes sont peu de type adm	ı nombreuse ninistratif ou	ux de cadres féminins légèrement supérieur à celui des ho Proportion de femmes dans l'effectif total		23,3	22,7
LA13	employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	1/6	6.3.10 6.4 6.4.3	35-37	96-99	Proportion de femmes dans l'effectif cadre  Voir pyramide des âges et de l'ancienneté dans les rapports RSE ou Documents de Référence	Néant	26,3 Néant	27,3 Néant
LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle	1/6	6.3.7 6.3.10 6.4 6.4.3	36	100/101	Voir pyramide des salaires dans les rapports RSE ou Documents de Référence	Néant	Néant	Néant

## DROITS de l'Homme Séché

environnement

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données

### Droits de l'Homme

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000

Localisation dans rapport RSE (n° de page) Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

### Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités

Valeurs 2011 Valeurs 2012

L'ensemble du personnel a connaissance des engagements pris par le Groupe en signant les dix principes du Pacte Mondial, dont les clauses relatives aux Droits de l'Homme.

Un dispositif de droit d'alerte pour les salariés a été mis en place dès 2008 pour permettre d'identifier d'éventuels cas de dysfonctionnement.

La rédaction en a été faite conjointement avec Transparency International – France, et la diffusion faite à l'ensemble du personnel par la remise individuelle des « Codes de comportement de d'action » aux salariés du Groupe.

Des traductions ont été faites dans le document source en anglais pour le personnel à l'international, et localement en espagnol pour l'Espagne et l'Amérique latine.

	HR1 Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point   1/2   6.3   6.3.5   6.3												
HR1	d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou ayant été soumis à un contrôle sur	1/2	6.3.3 6.3.5				Néant	Non pertinent	Non pertinent				
HR2	sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait	2	6.3.3 6.3.5 6.4.3			Indicateur non renseigné	Néant						
HR3	des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de			38/40	110	Indicateur non renseigné	Néant	Non pertinent	Non pertinent				
Volet : Non discrimination													
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises		6.3 6.3.6 6.3.7 6.3.10 6.6.3	38	110	Voir politique ci-dessus Voir le paragraphe « Respect des droits des salariés » dans le chapitre Interprétation du rapport RSE 2012 ou le document de référence	Néant	Néant	Néant				

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données	Indicateurs de performance	Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales	ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012	
---	----------------------------	--	---	--	--	--------	--------------	--------------	--

			١	/olet : Lib	erté synd	icale et droit de négociation			
HR5	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit		6.3 6.3.3 6.3.4 6.3.5 6.3.8 6.3.10 6.4.3 6.4.5	39	109	Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui se déroule quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se sont déroulées conformément à la loi et aux réglementations sociales	Néant	Néant	Néant
				Volet :	Interdicti	on du travail des enfants			
HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail		6.3 6.3.3 6.3.4 6.3.5 6.3.7 6.3.10	38	110	Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui est quasi exclusivement en France ou dans l'Union Européenne	Néant	Non pertinent	Non pertinent
			7	Volet : Ab	olition du	ı travail forcé ou obligatoire			
HR7	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail		6.3 6.3.3 6.3.4 6.3.5 6.3.7 6.3.10	38	110	Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui est quasi exclusivement en France ou dans l'Union Européenne	Néant	Non pertinent	Non pertinent
				,	Volet : Pra	atiques de sécurité			
HR8	% d'agents en charge de la sécurité ayant été formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité	2	6.3 6.3.5 6.4.3 6.6.6			Indicateur non renseigné	Néant	non renseigné	non renseigné

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données

### Droits de l'Homme

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés

Questions centrales Domaines d'action ISO 26000

Localisation dans rapport RSE (n° de page)

Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités

Valeurs 2011 Valeurs 2012

				Volet : [	Proits des	s populations autochtones			
HR9	Nombre total d'incidents impliquant la violation des droits des populations autochtones et actions prises	1	6.3 6.3.6 6.3.7 6.3.8 6.6.7	38	110	Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui est quasi exclusivement en France ou dans l'Union Européenne	Néant	Néant	Néant



Code GRI3 ET Attestation Véritas des données

### Société

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page)

Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités Valeurs 2011

Valeurs 2012

### Volet : Communautés

Séché Environnement développe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de complémentarité avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la défense environnementale et de la préservation de la santé.

Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations de défense de l'environnement relativement à l'utilité sociétale du métier du Groupe et de sa manière de l'exercer, Séché Environnement initie également des partenariats ciblés sur des opérations de préservation de la biodiversité autour de ses sites. Pour son activité et d'une manière générale, Séché Environnement est convaincu que la préservation de la biodiversité sera un enjeu important des prochaines décennies. L'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, doivent permettre de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel ou domestique, principalement dans toutes les activités gourmandes en territoire.

Pour cela il est nécessaire d'identifier les différentes pressions environnementales sur ces territoires y compris en dehors des secteurs ayant un statut de classement Natura 2000, ou de type Parc naturel régional. La biodiversité est aux activités humaines, sa préservation doit être prise en compte de manière intrinsèque dans toutes les activités humaines, comme il est fait pour l'eau ou l'air, issus des procédés industriels.

Les principaux sites du Groupe étant des établissements classés pour la protection de l'environnement, leur arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de réunir sous la houlette de l'administration, des comités locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations, etc.) et l'administration. A l'occasion de la révision de certains de ces arrêtés préfectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus à la disposition des populations, un dialogue est engagé au quotidien, et des réunions publiques permettent de répondre aux questions des parties intéressées.

Par ailleurs, le Groupe assure l'ouverture de ses sites aux clients, élus, riverains, associations et écoliers. Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en œuvre ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier, car situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux.

Enfin, le Groupe développe quelques relations privilégiées avec des établissements d'enseignements supérieurs dans un cadre d'échanges industrie/universités.

	que d'évaluation et acts des activités, à 1 ncement, sur les	6.3.9 6.8 6.8.5 6.8.7 6.6.7	Partie Perform- ance	127	Voir politique détaillée ci-dessus	Néant	Néant	Néant
--	--	---	----------------------------	-----	------------------------------------	-------	-------	-------

### **Volet : Corruption**

Un article spécifique à la prévention et à la lutte contre la corruption dans les Codes ce Comportement et d'Action remis à l'ensemble du personnel pose les principes de bonne conduite en vigueur dans le Groupe. La procédure en question a été rédigée avec l'assistance de Transparency International – France. Un système d'alerte (whistleblowing) vient compléter le dispositif.

SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	10	6.6 6.6.3	12	128-130	Indicateur non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné
-----	--	----	--------------	----	---------	--------------------------	-------	------------------	------------------

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données	Société  Indicateurs de performance Libellé GRI 3  Global Reporting Initiative**	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012			
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation		6.6 6.6.3	12	128-130	Personnel sensibilisé au moyen du Code individuel de Comportement et d'Action	%	100%	100%			
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption		6.6 6.6.3		128	Aucune mauvaise pratique n'a été décelée sur la période	Néant	Pas de cas avéré	Pas de cas avéré			
					Valat : Da	olitiques publiques						
législatif et d'informatio	Le Groupe considère le lobbying comme une action positive visant à fournir aux politiques et aux législateurs l'information qui leur est nécessaire pour faire face aux enjeux actuels et définir un contexte législatif et réglementaire à un environnement de plus en plus complexe. A cet effet le Groupe participe, en lien avec les différents syndicats et associations professionnelles à des travaux en commissions d'information, de normalisation ou autre.  Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.											
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying		6.6 6.6.4 6.8.3	12/13		Voir politique ci-dessus et tableau des prises de position publiques dans le rapport RSE (parties-prenantes)	Néant	Néant	Néant			
SO6	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays	10	6.6 6.6.4 6.8.3		109	Le groupe s'interdit d'apporter sa contribution financière au profit de candidats, d'élus ou de partis politiques	Néant	Néant	Néant			
				Volet	Compor	tement anti concurrentiel						
	Volet : Comportement anti concurrentiel  Le Groupe attend de ses salariés qu'ils respectent les règles applicables en matière de concurrence. Aucun accord ou arrangement ne peut intervenir avec les concurrents visant à amoindrir la libre concurrence.											
S07	Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques ; résultat de ces actions		6.6 6.6.5 6.6.7			Voir politique ci-dessus	Néant	Néant	Néant			
					Volet : R	Respect des textes						
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations		6.6 6.6.7 6.8.7		128	Aucune mauvaise pratique n'a été décelée sur la période	Néant	Néant	Néant			

# RESPONSABILITÉ du fait des produits Séché

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données

### Responsabilité du fait des produits

Indicateurs de performance Libellé GRI 3



Principes du Pacte Mondial rattachés Questions centrales Domaines d'action ISO 26000 Localisation dans rapport RSE (n° de page) Localisation dans Document de Référence (page)

### Données Séché Environnement

### Libellé de l'indicateur ou commentaires



Unités

Valeurs 2011 | Valeurs 2012

Délivrant une prestation de service de valorisation et de traitement de déchets, la rubrique relative à la responsabilité du fait des produits est peu significative. La notion de traçabilité du déchet est satisfaite par l'application de la réglementation en la matière avec les procédures de Bordereau de Suivi des Déchets (BSD). Aucun manquement n'a été signalé à ce titre. La responsabilité du fait des produits a été précisée par une ordonnance de décembre 2010, transcription en droit français de la Directive Cadre sur les Déchets de décembre 2008. Elle entraîne une refonte réglementaire relative à la Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

Le Groupe sera susceptible d'être concerné au titre de la mise sur le marché de matières premières dites secondaires.

Les aspects santé sont essentiellement repris dans le respect des réglementations relatives aux conditions d'exploitation des sites, établissements classés pour la protection de l'environnement.

Volet : Santé et sécurité des consommateurs											
PR1	Etapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures		6.3.9 6.6.6 6.7 6.7.4 6.7.5			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe Voir politique ci-dessus	Néant	Non applicable	Non applicable		
PR2	Nombre total d'incidents de non- conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat		6.3.9 6.6.6 6.7 6.7.4 6.7.5			Indicateur non renseigné Voir politique ci-dessus	Néant	non renseigné	non renseigné		
	Volet : Etiquetage des produits et des services										
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	8	6.7 6.7.3 6.7.4 6.7.5 6.7.6 6.7.9			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe Voir politique ci-dessus	Néant	Non pertinent	Non pertinent		

Code GRI3 ET Attestation Véritas des données	Responsabilité du fait des produits Indicateurs de performance Libellé GRI 3 Global Reporting Initiative**	Principes du Pacte Mondial rattachés	Questions centrales Domaines d'action ISO 26000	Localisation dans rapport RSE (n° de page)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement  Libellé de l'indicateur ou commentaires  Séché environnement Séché global solutions	Unités	Valeurs 2011	Valeurs 2012	
PR4	Nombre total d'incidents de non- conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat	8	6.7 6.7.3 6.7.4 6.7.5 6.7.6 6.7.9			Pas de cas avéré	Néant	Néant	Néant	
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultat des enquêtes de satisfaction client		6.7 6.7.4 6.7.5 6.7.6 6.7.8 6.7.9			Indicateur non renseigné	Néant	Non renseigné	Non renseigné	
	Volet : Communication marketing									
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages		6.7 6.7.3 6.7.6 6.7.9			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe	Néant	Non renseigné	Non renseigné	
PR7	Nombre total d'incidents de non- conformité aux réglementations et aux codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages		6.7 6.7.3 6.7.6 6.7.9			Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe	Néant	Non renseigné	Non renseigné	
	Volet : Respect de la vie privée									
PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients		6.7 6.7.7			Pas de cas avéré	Néant	Néant	Néant	
	Volet : Respect des textes									
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services		6.7 6.7.6			Pas de cas avéré	Néant	Néant	Néant	



Les Hêtres - BP 20 - 53811 Changé Tél : +33 (2) 43 59 60 00 - Fax : +33 (2) 43 59 60 01

Tour Maine Montparnasse - BP 125 33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15 Tél : +33 (1) 53 21 53 53 - Fax : +33 (1) 53 21 53 54

> www.groupe-seche.com Contact : dd@groupe-seche.com

Retrouvez l'intégralité du Rapport Annuel Responsabilité Sociétale 2012 sur : www.groupe-seche.com/rapportRSE2012/